

Neuvecelle

Bulletin municipal n° 33

janvier 2010



Page 3

- ◆ Le mot du Maire

Page 4 - 5

- ◆ Comptes administratifs
Budgets

Page 7 - 8

- ◆ Concours des maisons fleuries

Page 9

- ◆ Permis de construire

Page 11

- ◆ Etat civil 1909

Page 12 - 13

- ◆ Etat civil 2009

Page 14 - 16

- ◆ Comptes rendus du conseil municipal

Page 17

- ◆ Elections Européennes

Page 19 - 23

- ◆ Vie scolaire

Page 24 - 37

- ◆ Vie associative

Page 38 - 43

- ◆ Personnel communal

Page 44 - 46

- ◆ Histoire de l'école

Page 47 - 49

- ◆ Histoire locale

Page 50

- ◆ Elèves de CM2
Les reconnaissez-vous ?

BULLETIN MUNICIPAL
n° 33 janvier 2010

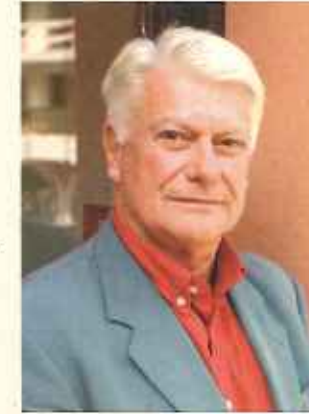
Directeur de la publication : Louis DURET
Equipe de rédaction : Eric ANDRE, Jocelyne BACQUIN, Sandrine BEGNI, Sylvie BESSON, Elisabeth CETTOUR-CAVE, Quentin DEAL, Philippe DRAGO, Giuseppe FRANCESCHINI, Frédéric HARDUIN, Jean-Marie LE ROY, Raphaël MEYNET, Catherine SANNICOLA, Anns-Cécile VIOLLAND.

Mairie de Neuvecelle
42, avenue de Verbagny
74500 NEUVECELLE
Tél 04 50 76 03 45
Fax 04 50 74 66 65
Dépot légal à parution
E-mail : mairie-neuvecelle@wanadoo.fr
Mise en page : decpas
Imprimé à 1 700 exemplaires par decpas sur papier recyclé.

Une quinzaine d'élèves studieux ont effectué une dictée des années 50, à l'encre et à la plume.



Le Conseil Municipal vous présente ses meilleurs vœux pour l'année 2010 et remercie toutes les personnes et les sociétés qui ont contribué à la réalisation de ce bulletin.



Les journées du patrimoine 2009 ont été consacrées à l'école. Un tableau noir dans le hall de la salle d'animation invitait les visiteurs à entrer pour un retour dans l'univers et l'ambiance de l'école d'autrefois. Entre les panneaux portant les photos d'anciens élèves et documents de l'exposition, une classe d'école avait été entièrement reconstituée. Rien ne manquait dans le décor. Le tableau, les encriers, les porte-plume, les

livres, les cahiers, les cartes, le fourneau et le bureau du maître rappelaient cette ambiance rassurante. Même la marelle dessinée dans un coin de la salle n'avait pas été oubliée. Il ne manquait que l'instituteur de jadis se promenant en blouse grise, règle à la main, au milieu des tables en bois. La culture de l'authenticité, chère à Marcel Pagnol, a été poussée jusqu'à soumettre les volontaires à une dictée du certificat d'études...

L'école primaire était alors une fin en soi pour des enfants dont le destin était de rester dans la commune. Le certificat d'études primaires concrétisait les connaissances. Rares étaient ceux qui passaient dans le secondaire et c'était généralement pour s'arrêter au brevet. L'accès au baccalauréat restait l'exception. En 1958, on comptait en tout et pour tout six bacheliers originaires de la commune.

Plus de trois quarts de siècle séparent cette maison d'école et les classes du groupe scolaire actuel. Pourtant l'école primaire est restée ce qu'elle était : un lieu d'apprentissage du savoir. Les méthodes et les moyens d'enseignement ont changé. Mais lire, écrire et compter sont toujours des objectifs fondamentaux. L'évolution la plus importante tient à l'école comme étape d'apprentissage de la vie. La culture rurale s'est ouverte sur un environnement plus large. Peu d'enfants vivront leur vie d'adulte dans la commune. L'école primaire est devenue un lieu d'intégration au monde moderne.

Les comptes rendus des conseils municipaux nous permettent de suivre l'histoire de l'école de Neuvecelle. Ils ne disent pas tout. Ce sont des actes administratifs où apparaissent rarement les noms des instituteurs et institutrices qui ont été nos maîtres. Ce sont des gens comme M. ROMAND, Mme RÉVILLARD, M. DUCRET, Mme COLLIARD, Mme MILLET, M. DEMAISON, Mme GAYDON ou M. BIOLLEY et d'autres qui ont fait de nous des citoyens de la République. Les journées du patrimoine ont été l'occasion de leur marquer notre reconnaissance.

Au nom des élus du conseil municipal, je vous souhaite à toutes et à tous de joyeuses fêtes et mes meilleurs vœux.

Louis DURET

BUDGET PRINCIPAL

◆ SECTION DE FONCTIONNEMENT

DEPENSES

Charges à caractère général (énergie, fournitures, entretien)	504 286,28
Charges de personnel et assimilés	507 697,45
Opérations d'ordre de section à section	115 000,00
Autres charges de gestion courante	226 707,43
(contributions aux structures intercommunales et subventions)	
Charges financières (intérêts des emprunts)	201 856,09
Total	1 555 547,25

RECETTES

Produits des services (redevances, concessions et prestations)	141 912,09
Impôts et taxes	1 577 145,34
Dotations et participations	610 806,52
Autres produits de gestion courante (locations et participations)	22 936,59
Produits financiers	6 210,00
Produits exceptionnels	126 308,77
Total	2 485 319,31

◆ SECTION D'INVESTISSEMENT

DEPENSES

Remboursements d'emprunts (capital)	346 804,73
Immobilisations incorporelles (frais d'études)	35 118,46
Immobilisations corporelles (acquisitions de terrains et de matériel)	540 453,79
Immobilisations en cours (travaux de voirie et de constructions)	739 930,58
Total	1 662 307,56

RECETTES

Dotations, fonds divers, réserves	1 061 806,12
(fonds de compensation de la TVA, excédent antérieur)	
Subventions d'investissement	151 854,97
Emprunts et dettes assimilées	504 805,00
Cessions d'immobilisations	84 475,00
Opérations d'ordre de section à section	30 525,00
Total	1 833 466,09

Excédent de fonctionnement	929 772,06
Excédent d'investissement	171 158,53
Déficit antérieur	176 290,33
Excédent global de clôture	924 640,26

Restes à réaliser de l'exercice	
Dépenses	642 031,00
Recettes	280 000,00

BUDGET ANNEXE DE L'EAU

◆ SECTION D'EXPLOITATION

DEPENSES

Achats d'eau, d'énergie, de fournitures et redevances	527 881,84
Charges financières (intérêts des emprunts)	9 733,21
Dotations aux amortissements	66 225,00
Total	603 840,05

RECETTES

Opérations d'ordre de section à section	40 330,00
Produits de gestion courante (ventes d'eau)	537 954,11
Produits exceptionnels	8 610,00
Total	587 094,11

◆ SECTION D'INVESTISSEMENT

DEPENSES

Emprunts et dettes assimilées	11 497,66
(remboursement du capital des emprunts)	
Immobilisations corporelles	2 834,52
Immobilisations en cours	102 714,94
Opérations d'ordre de section à section	40 330,00
Total	157 377,12

RECETTES

Apports, dotations et réserves	2 304,00
Amortissement des immobilisations	66 225,00
Total	68 529,00

Déficit d'exploitation	-16 745,94
Déficit d'investissement	-88 848,12
Excédent antérieur	306 048,51
Excédent global de clôture	200 454,45

Restes à réaliser :	
Dépenses	0,00
Recettes	0,00

BUDGET PRINCIPAL

(PRIMITIFS ET DECISIONS MODIFICATIVES)

◆ SECTION DE FONCTIONNEMENT

DEPENSES

Charges à caractère général (énergie, fournitures, entretien)	549 772,00
Charges de personnel	564 220,00
Autres charges de gestion courante	296 461,00
(contributions aux structures intercommunales et subventions)	
Charges financières (intérêts des emprunts)	196 512,00
Charges exceptionnelles	500,00
Virement à la section d'investissement	1 180 638,00
Total	2 787 103,00

RECETTES

Produits des services	155 915,74
(redevances, concessions, prestations, remboursements)	
Impôts et taxes	1 380 809,00
Dotations et participations	658 519,00
Autres produits de gestion courante (locations et participations)	17 000,00
Produits financiers (participations)	7 250,00
Produits exceptionnels	5 000,00
Excédent de fonctionnement reporté	562 609,26
Total	2 787 103,00

◆ SECTION D'INVESTISSEMENT

DEPENSES

Remboursements d'emprunts (capital)	342 395,00
Immobilisations incorporelles (frais d'études)	209 883,41
Immobilisations corporelles (acquisitions de terrains et de matériel)	894 127,00
Immobilisations en cours (travaux de voirie et de constructions)	1 567 721,00
Subvention équipement	69 666,00
Déficit d'investissement reporté	154 968,59
Total	3 238 761,00

RECETTES

Dotations, fonds divers, réserves	943 696,59
(fonds de compensation de la TVA, excédent antérieur)	
Subventions d'investissement	8 401,41
Emprunts et dettes assimilées	1 106 025,00
Virement de la section de fonctionnement	1 180 638,00
Total	3 238 761,00

BUDGET ANNEXE DE L'EAU

◆ SECTION D'EXPLOITATION

DEPENSES

Charges de gestion et charges de personnel	606 439,00
Autres charges de gestion courante	1 000,00
Charges financières (intérêts des emprunts)	9 126,00
Charges exceptionnelles	1 500,00
Dotations aux amortissements	68 793,00
Virement à la section d'investissement	134 174,00
Total	821 032,00

RECETTES

Excédent antérieur reporté	172 201,15
Produits de gestion courante (ventes d'eau)	608 500,85
Opérations d'ordre	40 330,00
Total	821 032,00

◆ SECTION D'INVESTISSEMENT

DEPENSES

Emprunts et dettes assimilées	12 107,00
(remboursement du capital des emprunts)	
Immobilisations corporelles	60 284,00
Immobilisations en cours	134 500,00
Opérations d'ordre	40 330,00
Total	247 221,00

RECETTES

Excédent antérieur reporté	28 253,30
Apports, dotations et réserves	16 000,70
Virement de la section de fonctionnement	134 174,00
Opérations d'ordre	68 793,00
Total	247 221,00

L'Orchidée Virginie



1259, avenue d'Abondance
Le Rond-Point
74500 NEUVECELLE
☎ 04 50 75 13 73

BOUCHERIE Stéphane Sannicola CHARCUTERIE

Charcuterie Maison, Spécialités,
Brasérades, Fondues etc...
1077, av de la Rive - 74500 AMPHION
Tél. 04 50 70 04 76

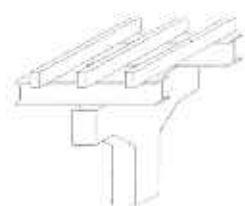
TAXI

N°1 NEUVECELLE

Allo : 06 08 27 05 71
Allo : 04 50 75 14 35

Chantal HOIZEY
pour tous vos déplacements

VILLE - GARE - AEROPORT
EXCURSIONS
TRANSPORT MALADE ASSIS



**Ingénierie
Structures**

ROGER TODESCO

Ingénieur Civil diplômé
Membre des Ingénieurs Conseils de France et Génie Civil

1, avenue des Genevriers
ZI de Vongy
74200 THONON-LES-BAINS
Tel. 04.50.26.44.13 N° SIRET 327 054 276 000 16
Fax 04.50.71.55.49 Code APE 7425



École d'équitation
sur poneys et chevaux

■ Pension de chevaux

364, le Pré des Portes - 74500 NEUVECELLE

Tél. 04 50 75 65 66 - Fax. 04 50 70 67 49 - mail : manuel.cichner@wanadoo.fr

CONCOURS DES MAISONS FLEURIES

CLASSEMENT

1^{ère} catégorie : maisons avec jardins visibles de la rue

- 1^{er} FELICI Yves - 277, chemin des Confertes
- 2^{ème} MOREL CHEVILLET Alain - 70, chemin des Houches
- 3^{ème} JACQUIER Pierre - 699, impasse du Grand Champ
- 4^{ème} TRINCAT François - 245, rue du Pré des Portes
- 5^{ème} GUDEFIN Dominique - 478, avenue du Flon
- 6^{ème} VERGNAUD Henri - 141, avenue des Tours
- 7^{ème} BOCHATON François - 32, avenue du Flon
- 8^{ème} AUGERT Jean-Noël - 340, avenue de Valère
- 9^{ème} LECUYER Bernard - 160, rue du Pré des Portes
- 10^{ème} PASTRELLO Frédéric - 652 b, avenue de Valère
- 11^{ème} LAIDIN Alain - 301, route de Grande Rive
- 12^{ème} PAGNIER Pierre - 228, rue du Parc de l'Abbaye
- 13^{ème} LETRILLARD Henriette - 536, parc de Maraîche
- 14^{ème} MOROSATO Aurèle - 114, avenue de Montigny
- 15^{ème} DUMUSC Gilbert - 391, rue du Parc de l'Abbaye
- 16^{ème} ESSEVAZ ROULET Guy - 801, avenue de Milly
- 17^{ème} LEONARDUZZI Richard - 6, chemin des Houches
- 18^{ème} GASPARI Philippe - 362 c, avenue de Maraîche
- 19^{ème} LACROIX Gilbert - 1503, avenue d'Abondance
- 20^{ème} QUADRI Gérald - 151, rue du Pré des Portes
- 21^{ème} MINAM BORIER Bernard - 8, rue du Parc d'Ausnières
- 22^{ème} BLANC Yvette - 378 b, avenue de Verlagny
- 23^{ème} BONNEVIE Gilbert - 186, route de Grande Rive
- 24^{ème} GREPILLAT Madeleine - 196, route de Grande Rive
- 25^{ème} BOURGEOIS Alain - 29, rue des Pêcheurs
- 26^{ème} TARRANO Annie - 38, avenue Seuvay
- 27^{ème} VACHAT Jean-François - avenue de Maraîche
- 28^{ème} SUSINI Secondo - 96, impasse du Stade
- 29^{ème} GOY Christian - 23 c, chemin des Houches
- 30^{ème} POUX René - 196 a, impasse des Fleurs
- 31^{ème} BONNET Claude - 196 b, rue des Fleurs
- 32^{ème} HENNY BOCHATON Michel - 394, avenue de Maraîche
- 33^{ème} THEVENOT Sylvie - chemin de chez Gruz
- 34^{ème} RISACHER Jacques - 250 h, impasse des Oiseaux
- 35^{ème} SANSOVINI Jean-Marc - 250 F, impasse des Oiseaux
- 36^{ème} BASTARD Pascal - 1592, avenue du Léman
- 37^{ème} DECURNINGE Pierre - 90, impasse du Tir aux Pigeons
- 38^{ème} Ferme JACQUIER - avenue de Maxilly
- 39^{ème} VIGLIANO Jean-Claude - 132, impasse du Stade
- 40^{ème} PEILLEX Jean-François - 255, rue des Fleurs
- 41^{ème} BORZACHIELLO Michel - 20, rue du Pré Serve
- 42^{ème} BONNEVIE Michel - 26, rue des Pêcheurs
- 43^{ème} SACHE Gilbert - 15, parc d'Ausnières
- 44^{ème} MATHONNET Michel - 117, rue du Pré des Portes
- 45^{ème} MENAND Michel - 160, avenue de champ bontemps
- 46^{ème} MEYNET Yves - 534, avenue de Forchex
- 47^{ème} REBET Henri - 483, avenue Seuvay

La visite de la Commune par le jury
a eu lieu le samedi 11 juillet 2009.

Différents critères ont été retenus
pour établir ce classement : variétés
des fleurs, propreté, entretien des
abords et harmonie des couleurs.

1^{er} prix - 1^{ère} catégorie
FELICI Yves



2^{ème} prix - 1^{ère} catégorie
MOREL CHEVILLET Alain



3^{ème} prix - 1^{ère} catégorie
JACQUIER Pierre



CONCOURS DES MAISONS FLEURIES

Etaient membres du jury :

Mmes Jocelyne CURDY,

Anne-Cécile VIOLLAND,

Sandrine BEGNI,

Elisabeth CETTOUR CAVE,

M.M Giuseppe FRANCESCHINI,

Frédéric HARDUIN.

Membre accompagnateur :

M. Daniel BLANC,

Adjoint technique principal

3^{ème} catégorie : Balcons ou terrasses

- 1^{er} GALLION Jocelyne - le Clos Chenevière
 2^{ème} LEONARDUZZI Alexandre - le Clos Chenevière
 3^{ème} RUFFET Nadine - le Clos Chenevière
 4^{ème} DERIVAZ Luc - le Clos Chenevière
 5^{ème} TARRANO Marcel - résidence le Milly
 6^{ème} VUADENS Luc - le Clos Chenevière



1^{er} prix - 3^{ème} catégorie
 GALLION Jocelyne - le Clos Chenevière

5^{ème} catégorie : immeubles collectifs

- 1^{er} LE GALLIA - le Rond Point

6^{ème} catégorie : commerces et restaurants

- 1^{er} LE BOIS RAME - 715, avenue de Lécherot

7^{ème} catégorie : hôtels

- 1^{er} LA VERNIAZ - avenue du Léman
 2^{ème} L'ERMITAGE - avenue du Léman

Mentions spéciales :

Jocelyne CURDY
 Sandrine BEGNI
 Anne BAISAMY
 Bernard CHAFFANEL
 Christian RUFFET



1^{er} prix - 6^{ème} catégorie
 LE BOIS RAME



2^{ème} prix - 3^{ème} catégorie
 LEONARDUZZI Alexandre



3^{ème} prix - 3^{ème} catégorie
 RUFFET Nadine



1^{er} prix - 7^{ème} catégorie
 LA VERNIAZ



2^{ème} prix - 7^{ème} catégorie
 L'ERMITAGE



Remise des prix

PERMIS DE CONSTRUIRE

Du 1^{er} novembre 2008 au 31 octobre 2009

Nom des constructeurs

BORGES DA SILVA Paul
 MUNSCH Ludovic et ARNOULD Marlène
 Sarl Equilibre EVIAN
 MELLERET Pierre
 GIROUART Emile
 GREPILLAT Bernard
 STUDER Vincent
 AL KUMAIMI Meshary
 BOUCHE Sandrine
 DUTRUEL Alain
 DIDER Emmanuel et ESCHMANN Virginie
 NEANT Thierry
 LOPRESTI Cédric
 DEVIGNY Sébastien et SCIGLIUTO Sofia
 MONNIN Didier et BOTTAZZONI Flora
 MINAM BORIER Philippe
 PERDREAU Mathieu
 BELET Pierre

 BOURGNON Yves
 Sarl MARELE
 Sarl les résidences du Chablais
 FICHOT Maurice
 SAEME

Genre de construction

Maison individuelle - résidence principale
 Maison individuelle - résidence principale
 2 abris à chevaux
 Maison individuelle - résidence principale
 Maison individuelle - résidence principale
 Maison individuelle - résidence principale
 Maison individuelle - résidence principale
 Maison individuelle - résidence principale
 Maison individuelle - résidence principale
 Maison individuelle - résidence principale
 Bâtiment de 3 logements
 Maison individuelle - résidence principale
 double garage semi enterré
 Maison individuelle - résidence principale
 Maison individuelle - résidence principale
 Maison individuelle - résidence principale
 Maison individuelle - résidence principale
 Modifications implantation ouvertures
 et extension lingerie
 Rénovation extension bâtiment existant
 Création de 7 logements
 Création de 10 logements
 Maison individuelle - résidence principale
 Rénovation hôtel Ermitage

Lieu de construction

220, avenue Seuvay
 87 a, avenue Rouffin
 364, le Pré des Portes
 560 c, avenue de Verlagny
 89, avenue de Maraïcho
 Avenue de Milly
 251 h, impasse du Clos des Roses
 58 c, avenue Rouffin
 72 b, chemin du Châtelard
 713 d, avenue de Maxilly
 107 b rue du Parc de l'Abbaye
 361, avenue du Bois du Feu
 350, avenue de Champ Bontemps
 816 b, avenue de Maxilly
 69, chemin des Peupliers
 89, chemin des Peupliers
 816 a, avenue de Maxilly
 560 d, avenue de Verlagny

 229 a, impasse du Club Hippique
 Avenue d'Abondance
 Milly sud
 Chez Rebet
 Avenue du Léman

A noter que cette année, dix déclarations préalables concernant des panneaux solaires ou photovoltaïques ont été déposées.
 La commission d'urbanisme a traité 47 déclarations de travaux relatives à des abris de jardin, des portails des clôtures, des velux etc.

La construction de l'immeuble
 du Clair matin est achevée.
 Les services et commerces
 sont en cours d'installation.
 Le parc sera prochainement
 aménagé.



Raphaël Meynet Pro Informatique

MAINTENANCE & DÉPANNAGE
CRÉATION DE SITES INTERNET
FORMATION BUREAUTIQUE
SYSTÈME D'EXPLOITATION

Tél. 04 50 75 24 18 - 06 86 26 02 85

mail : r.meynet@wanadoo.fr

42, avenue de Verlagny - 74500 NEUVECELLE



SCREG SUD EST

TOUS TRAVAUX PUBLICS - PRIVÉS
VRD - ASSAINISSEMENT

Parking - Cours - Accès divers

ZI de Vongy - BP 249

74206 THONON-LES-BAINS

Tél. 04 50 71 43 16

Fax. 04 50 26 67 61



EXPLOITATION
DES SABLES
ET GRAVIERS
DRAGAGES
TRAVAUX
LACUSTRES

1040 route de la Dranse
74500 AMPHION

Bureau-dépôt AMPHION Tél. 04 50 70 00 05

Dépôt de VONGY Tél. 04 50 71 28 72

Dépôt de MEILLERIE Tél. 04 50 76 04 10

Dépôt de JUSSY Tél. 04 50 72 36 36



Entreprise
Générale de
Nettoyage

Professionnels

Particuliers & Administrations

17, av des Vallées - 74200 THONON

Tél/Fax. 04 50 26 39 78

Port. 06 07 02 13 40

ETAT CIVIL 1909

Naissances

Le 20 février, Colotto, Joanno, Augustino MUSY, fils de Pierre, Louis, Charles, cultivateur et de Octavio GREPILLAT.

Le 3 avril, Marie, Alexandrine SERVOZ, fille de Adolphe, menuisier et de Françoise BURNET.

Le 11 avril, André MOUTHON, fils de André, cultivateur et de Louise LAURENT.

Le 20 avril, Marie, Célestin MARCHAND, fils de Marie, Célestin, cultivateur et de Marie, Célestine BUTTAY.

Le 25 avril, Henri, Jean-Louis GREPILLAT, fils de Antoine, pêcheur et de Léontine MUSY.

Le 30 mai, Georgette, Pauline, Angèle MARTIN, fille de Albert, Louis, Henri, manoeuvre et de Marie, Anna GUGLIELMO.

Le 1^{er} juin, Marie, Véronique RICHOSZ fille de Pierre, Louis, cultivateur et de Marie-Brigitte PERROUD.

Le 3 juin, Robert, Alfred ECHERNIER, fils de Jean-François, ouvrier maçon et de Marie, Joséphine CHEssel.

Le 6 juin, Maria, Eugénie, Joséphine REBET, fille de Jules, Alexis, cultivateur et de Joséphine MARCHAND.

Le 7 juin, Léon, Adolphe VERNAZ, fils de Grégoire, Albert, François, cultivateur et de Véronique JACQUIER.

Le 25 juillet, Fernande, Joséphine BRACONNAY, fille de Simon, Jules, négociant et de Marie, Marguerite, Christine CURTET.

Le 31 juillet, Marie, Suzanne DEGRANGE, fille de Marie, Louis, Paul, garde champêtre et de Adélaïde, Alphonsine LAURENT, couturière.

Le 26 août, Aimée, Jeanne, Louise DUTRUEL, fille de Jean, cultivateur et de Julie, Françoise GRUZ, couturière.

Le 6 septembre, Marcel, Simon, François BORCARD, fils de Marie, Jules, cultivateur et de Claire, Marie DURET.

Le 6 septembre, Louis LYET, fils de Louis, Séraphin, boucher et de Marie, Joséphine JACQUIER.

Le 5 octobre, Camille, Joseph, Bélyon DEGRANGE, fils de Bélyon, fermier et de Marie, VIOLLAZ, ménagère.

Le 30 octobre, Berthe, Gabrielle CHAPIUS, fille de Maurice, cultivateur et de Jeanne, Louise, Marie MILLET.

Le 6 novembre, Léopold, Eugène, Joseph VIAL, fils de Joseph, industriel et de Ermeline, Eugénie MINAZZOLI.

Le 11 novembre, Elise, Marie CULLIERY, fille de Jean, Marie, cordonnier et de Marie, Philomène LAURENT.

Le 22 novembre, Ronde, Louise LEVRAY, fille de Auguste, cultivateur et de Henriette VIELLE.

Le 21 novembre, Joséphine ARLUNA, fille de Pierre, maçon et de Marianno LUCILUNI.

Le 8 décembre, Marceau BONNEVIE, fils de Henri, Benjamin et de Joséphine MUSY, ménagère.

Mariages

Le 20 février, Jacques, Marie GREPILLAT, pêcheur et Marie, Claudine LAURENT, couturière.

Le 4 mars, Louis, Séraphin LYET, boucher et de Marie, Joséphine JACQUIER, sans profession.

Le 27 mars, Ernest, Bélyon LEVRAY, forgeron et Isaline, Joséphine SCHOEFFLER, sans profession.

Le 19 mai, César DUBOIS, mécanicien et Marie-Cécile BONNEVIE, blanchisseuse.

Le 7 août, André RAYMOND, cultivateur et Julie, Cécile BLANC, sans profession.

Le 11 septembre, Antoine POZZO, maçon et Marguerite, Joséphine DUOVERAY, sans profession.

Le 23 septembre, Jean-François POLLIER, employé et Philomène, Henriette LAURENT, couturière.

Le 1^{er} octobre, Paul BUGNON, cultivateur et Françoise VESIN, sans profession.

Le 28 octobre, Jules, Marie MUSY, retraité et Marie, Françoise GRUZ, sans profession.

Le 6 novembre, René, Marcel LAGARDE, peintre et Berthe MUSY, repasseuse.

Le 18 décembre, Célestin, François MICHOUX, boulanger et Marguerite, Sylvie MUSY, sans profession.

Décès

Le 1^{er} janvier, Joseph, Henri CULLIERY, 1 an et demi.

Le 14 janvier, Régine, Violetta BONNEVIE, 15 jours.

Le 19 janvier, Jacques, Auguste MILLIET, 44 ans.

Le 8 février, Andrée, Simone MOUTHON, 1 an et demi.

Le 20 février, Marie, Julie BAUD, 8 ans.

Le 4 mars, Alice, Joséphine CHEVALLAY, 20 ans.

Le 19 mars, Marie-Jacques BRACONNAY, 73 ans.

Le 24 mars, Pauline ARANDEL, 63 ans, veuve de Jean, Marie VERNAZ.

Le 29 mars, Marie, Célestine, Victorine FLEURY, 46 ans, veuve de Joseph, Auguste MAGNIN.

Le 4 avril, Bruno LAURENT, 73 ans, veuf de Marie-Joséphine RENEVIER.

Le 13 avril, Marie, Joseph SEYDOUX, 90 ans, veuf de Caroline PERAY.

Le 17 avril, Marie, Cécile REBET, 60 ans.

Le 17 avril, Marie, Péronne BRACONNAY, 85 ans, veuve de Sylvain MUSY.

Le 23 avril, Louis, Sylvain, François BRACONNAY, 42 ans.

Le 24 avril, Andrée, Françoise, Marie FOLLIER, 5 ans.

Le 3 mai, Josephine DELEVAUX, 60 ans.

Le 25 mai, Marie, Sylvie DUCRET, 64 ans, épouse de Michel CHRISTIN.

Le 17 juin, Marie, Anastasie GREPILLAT, 33 ans épouse de Jean, Mario FORNAY.

Le 5 juillet, Jean, Claude MAIN, 67 ans, époux de Louise, Cécile Joséphine CAPT.

Le 12 août, Victor FLORET, 16 ans.

Le 26 août, Julie JACQUIER, 86 ans, épouse de Paul BLANC.

Le 29 septembre, Joseph, Auguste DEGRANGE, 48 ans.

Le 9 octobre, Camille, Joseph, Bélyon DEGRANGE, 4 jours.

Le 16 octobre, Marcel, André LACROIX, 20 mois.

Le 17 novembre, Joséphine LAZARETH, 4 ans.

Le 17 novembre, Marie, Louise TREBOUX, 65 ans, épouse de Pierre, Louis DUCOMMUN.

Le 20 novembre, Marie, Antoine CACHAT, 69 ans, veuf de Julie DELEVAUX.

Le 15 décembre, Joseph DECHAMBOUX, 77 ans.

Naissances

- Le 8 novembre à THONON-LES-BAINS, Lina, Jessica LEONARDUZZI, domicilié à NEUVECELLE, 109, impasse des Pommiers.
- Le 16 novembre à THONON-LES-BAINS, Constance, Clotilde, Marie DELACHAUX, domicilié à NEUVECELLE, 259, avenue de Montigny.
- Le 26 novembre à THONON-LES-BAINS, Armann LAPERROUZAT, domicilié à NEUVECELLE, résidence le Milly, avenue de Forchex.
- Le 9 décembre à THONON-LES-BAINS, Lucas DI GLERIA, domicilié à NEUVECELLE, 675, avenue d'Evian.
- Le 27 décembre à THONON-LES-BAINS, Sébastien, William LAURET, domicilié à NEUVECELLE, 680, route de Grande Rive.
- Le 5 janvier à THONON-LES-BAINS, Lyvia DORADO, domicilié à NEUVECELLE, 1777, avenue d'Abondance.
- Le 19 janvier à THONON-LES-BAINS, Louca, Rémi, Pierre-Gérard MORATINOS-GOMEZ, domicilié à NEUVECELLE, avenue de Maxilly, 15, chalets du Gavot.
- Le 19 janvier à THONON-LES-BAINS, Rayan ALOUANI, domicilié à NEUVECELLE, 2, avenue du Gallia.
- Le 4 février à THONON-LES-BAINS, Maëllann, Marie-Joséphine, Maud MORAND, domicilié à NEUVECELLE, 136, avenue de Lécherot.
- Le 25 février à THONON-LES-BAINS, Ludo, Jean-Noël BOURIGAULT, domicilié à NEUVECELLE, 7 rue de l'Opac.
- Le 19 mars à THONON-LES-BAINS, Axel, Jules PONTICELLI, domicilié à NEUVECELLE, 85, chemin des Gravannes.
- Le 5 juillet à THONON-LES-BAINS, Alya ABA BTAIN, domicilié à NEUVECELLE, 1124, route de Grande Rive.
- Le 9 juillet à NEUVECELLE, Térance, Anakin, Luc RENAULT, domicilié à NEUVECELLE, 109, chemin de chez Duret.
- Le 12 juillet à THONON-LES-BAINS, Elise BOUILLEZ, domicilié à NEUVECELLE, 62, résidence du Clos des Gravannes, chemin de Gravanne.
- Le 24 juillet à THONON-LES-BAINS, Maria JEDRYS, domicilié à NEUVECELLE, 185 e, avenue de Maraïcho.
- Le 24 juillet à THONON-LES-BAINS, Adom, Abdoullah, Marcel OUDINET-EL AISSAOUI, domicilié à NEUVECELLE, 3, avenue du Gallia.
- Le 28 juillet à THONON-LES-BAINS, Jean, Elie DUCRET, domicilié à NEUVECELLE, le Rond Point, le Gallia.
- Le 1^{er} septembre à THONON-LES-BAINS, Miles, Louis PACHELLI, domicilié à NEUVECELLE, 21, chemin de chez Duret.
- Le 10 septembre à THONON-LES-BAINS, Elodie, Bernadette, Nada DUSSERT, domicilié à NEUVECELLE, 49, avenue du Léman.

- Le 2 octobre à THONON-LES-BAINS, Anaïs, Marie BIEZ, domicilié à NEUVECELLE, 365, rue des Fleurs.
- Le 9 octobre à THONON-LES-BAINS, Lilou, Stéphanie, François ROUVIERE, domicilié à NEUVECELLE, 160, chemin des Confortes.
- Le 12 octobre à THONON-LES-BAINS, Tessa, Maya TORRE, domicilié à NEUVECELLE, 120, rue du Lac.
- Le 17 octobre à THONON-LES-BAINS, Paul-Victor, John, Marie WEIR, domicilié à NEUVECELLE, La Verniaz.
- Le 31 octobre à ANNECY, Soan, Roger HOURRIER, domicilié à NEUVECELLE, 274, avenue de Milly.

Décès

- Le 15 décembre, Raymonde, Lucie MILBERT, épouse de André, Marcel, Fernand MAILLARD, 85 ans, domicilié à NEUVECELLE, 102, rue du Lac.
- Le 6 janvier, Charles, Pierre, Simon NOIZET, veuf de Joséphine, Alice DECOMPOIX, 100 ans, domicilié à NEUVECELLE, 932, route de Grande Rive.
- Le 11 janvier, Suzanne, Anaïs, Yvonne DISSAT, veuve de Marcel, Casimir VERDIER, 97 ans, domiciliée à NEUVECELLE, Hôtel la Verniaz.
- Le 12 février, Thérèse, Juliette BOUFFAND, veuve de Edouard, Joseph JACQUIER, 80 ans, domiciliée à NEUVECELLE, 607, avenue de Maxilly.
- Le 28 février, Marcel, Maurice DECURNINGE, époux de Marguerite AUSSAT, 91 ans, domicilié à NEUVECELLE, 93, chemin des Houches.
- Le 1^{er} mars, Danielle, Célestine GAILLET, épouse de Fernand, Albert JACQUIER, 78 ans, domiciliée à NEUVECELLE, 3, avenue de Verlagny.
- Le 17 avril, Nicole Giselèhé, Suzanne PERAY, épouse de Gérard, Gustave, Germain MONNIER, 69 ans, domiciliée à NEUVECELLE, 322 b, chemin des Houches.
- Le 29 avril, Marcel, Cyrille LACROIX, époux de Marie-Thérèse PINGET, 88 ans, domicilié à NEUVECELLE, 70, chemin des Peupliers.
- Le 7 mai, Simone ESPARRAGUERA, 73 ans, domiciliée à NEUVECELLE avenue de Maxilly, les chalets du Gavot.
- Le 23 mai, Annette, Colombe, Albertine STRAGIOTTI, épouse de Michel, Marius MATHONNET, 70 ans, domiciliée à NEUVECELLE, 285, rue du Pré des Portes.
- Le 2 juin, Henri, René BRUCHON, veuf de Henriette, Thérèse PERRET, 78 ans, domicilié à NEUVECELLE, 344, rue du Parc de l'Abbaye.
- Le 17 juillet, Jean-Louis RAVEX, époux de Marie, Jeanne, Cécile BESSON, 87 ans, domicilié à NEUVECELLE, 149, avenue de la Crousaz.
- Le 23 juillet, René, Julien PONS époux de Edith, Marie-Antoinette MARZAROLI, 88 ans, domicilié à NEUVECELLE, 312, route de Grande Rive.
- Le 15 septembre, Gisela, Elisabeth, Frederike ECKMEYER, épouse de Klaus-Dieter WALLENSTEIN, domiciliée à FRANKFURT (Allemagne), 12 Schubert Strasse.

24 naissances
9 mariages
15 décès

MARIAGES

- Le 6 décembre, Arnaud, Francis, Allain BRUNET, pâtissier et Fanny, Christine, Yannick DE POORTER, secrétaire, domiciliés à NEUVECELLE, 53, chemin de chez Duret.
- Le 13 décembre, Michaël, Jean, François DORADO, opérateur machiniste et Fanny, Véronique BECHET, adjoint administratif, domiciliés à NEUVECELLE, 1777, avenue d'Abondance.
- Le 23 mai, Gilles, Désiré, Emile MASCRET, cadre France Télécom, domicilié à BRY-SUR-MARNE (94), 58, avenue de Rigny, et Marguerite, Maguy DUCASSE, cadre dans une caisse de retraite, domiciliée à NEUVECELLE, 993, avenue de Maraïcho.
- Le 23 mai, David AUGUSTO, infirmier libéral et Céline, Florence CROMMEN, infirmière libérale, domiciliés à NEUVECELLE, 88, rue du Parc de l'Abbaye.
- Le 30 mai, Bruno, Gilles, Lucien GRANJUX, chauffeur poids lourds et Sabrina, Louise, Michelle REBET, conseillère en parfumerie, domiciliés à NEUVECELLE, 229 c, impasse du Club Hippique.
- Le 27 juin, Sébastien, Nicolas, Philippe BOUET, agent de distribution de la Poste et Mélanie VIGNASSA, conseillère financière, domiciliés à THONON-LES-BAINS, « le Diderot », 39, boulevard du Pré Cergues.
- Le 4 juillet, Eric, Ange HERNANDEZ, artisan et Sylvie, Joëlle LEGROS, technicien ouvrier de service, domiciliés à NEUVECELLE, 62 c, chemin de Gravanne.
- Le 28 août, Bertrand, Yves, Alexandre SALVAT, ingénieur informatique et Christelle LANVERS, enseignante, domiciliés à NEUVECELLE, 46, avenue des Châtaigniers.



Sabrina, Louise, Michelle REBET
et Bruno, Gilles, Lucien GRANJUX



Céline, Florence CROMMEN
et David AUGUSTO



A tous nos jeunes mariés,
la Mairie de Neuvécelle
présente ses Voeux de Bonheur

COMPTES RENDUS DU CONSEIL MUNICIPAL

Le 8 décembre 2008,
au cours de cette séance
le Conseil Municipal :

- **A accordé** une prime de fin d'année au personnel communal pour un montant total de 22 589 euros 67.
- **A approuvé** le classement de la voie du lotissement « la châtaigneraie du Léman » dans le domaine public communal.
- **A approuvé** des acquisitions de parcelles de terrain, dans le cadre des travaux d'aménagement de la traverse de « Chez Seuvay », afin de régulariser l'emprise publique.
- **A approuvé** des cessions gratuites de terrain aux lieux-dits « Chez Giroud » et « Lécherot » dans le cadre de demandes de permis de construire.
- **A fixé** les modalités d'occupation du domaine public communal pour l'exploitation du dépôt de pain de Milly.
- **A octroyé** une participation pour des travaux de neutralisation d'une cuve à fioul.
- **A accordé** une remise gracieuse de pénalités de retard pour le paiement de taxes d'urbanisme.
- **A procédé** à la désignation des représentants de la Commune au sein de l'association « Lou Vionnets ».
- **A apporté** son soutien à la candidature d'Annecy / Haute-Savoie aux Jeux Olympiques d'Hiver 2018.
- **A approuvé** une décision modificative à intervenir dans le cadre de l'exécution du budget principal de 2008.

Successivement,
en fin de séance,
le Conseil Municipal :

- **A été informé** de la reconduction, pour l'année 2009, d'une ouverture de crédit à court terme d'un montant de 305 000 euros pour faire face à d'éventuels besoins de trésorerie.
- **A pris connaissance** de la date fixée pour la réunion concernant l'aménagement du Parc de Milly, le mercredi 17 décembre 2008 à 17h.
- **A été informé** que le syndicat des commerçants non sédentaires de la Haute-Savoie a donné son accord pour la création d'un marché hebdomadaire sur la Place de Milly le mercredi matin.
- **A traité** de l'avancement de l'étude de faisabilité pour l'aménagement des bords du Lac.
- **S'est penché** sur les enjeux de la démarche Agenda 21 engagée par la Commune.
- **A été informé** de la distribution du Bulletin Municipal autour du 20 décembre 2008.
- **A été informé** du repas organisé par l'association de parents d'élèves « Lou Nové Chatni » le samedi 13 décembre 2008 à 19h30 à la Salle d'Animation.

Le 26 mars 2009,
au cours de cette séance
le Conseil Municipal :

- **A approuvé** le compte administratif et le compte de gestion de 2008 du budget principal qui fait ressortir un excédent global de clôture de 924 640 euros 26 et de 562 609 euros 26 en tenant compte des restes à réaliser.
- **A approuvé** le compte administratif et le compte de gestion de 2008 du budget annexe de l'eau qui fait ressortir un excédent de 200 454 euros 45.
- **A affecté** le résultat de fonctionnement du budget principal et du budget annexe de l'eau.
- **A approuvé** le budget primitif M 14 de 2009 qui s'établit comme suit :

- Section de fonctionnement :	recettes et dépenses :	2 787 103 euros
- Section d'investissement :	recettes et dépenses :	3 238 761 euros
- **A approuvé** le budget primitif annexe de l'eau de 2009 qui s'établit comme suit :

- Section d'exploitation :	recettes et dépenses :	821 032 euros
- Section d'investissement :	recettes et dépenses :	247 221 euros.
- **A décidé**, compte tenu du programme d'investissement soutenu tout en tenant compte de la conjoncture économique actuelle, de limiter l'augmentation des taux d'imposition des taxes directes locales à 1 %. Les taux appliqués en 2009, sont donc les suivants :

- Taxe d'habitation :	9,28 % contre	9,19 % l'an dernier
- Taxe foncière sur les propriétés bâties :	9,05% contre	8,96 % l'an dernier
- Taxe foncière sur les propriétés non bâties :	31,88 % contre	31,56 % l'an dernier
- Taxe professionnelle :	15,72 % contre	15,56 % l'an dernier.

COMPTES RENDUS DU CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil Municipal
a attribué aux associations
les subventions suivantes :

Neuvecelle Loisirs Culture	14 000 €	Arc en ciel (Hôpitaux du Léman)	50 €
Lou Nove Chatni	5 000 €	Présence Chablais Jalmalv	50 €
Hand Ball de Neuvecelle	4 200 €	Association des parents « Les Cygnes »	80 €
Neuv'Gym	1 200 €	MUTAME Savoie Mont-Blanc	180 €
Club de l'Amitié	1 000 €	Association Savoie Argentine	80 €
Donneurs de Sang	950 €	Prévention routière	80 €
Le Marque Page	1 450 €	Jeunesses musicales de France	280 €
Restaurant scolaire	6 000 €	Croix Rouge Française	50 €
Trompes de chasse	800 €	Secours Populaire	100 €
Ecole du Chat	1 000 €	MJC Evian	1 000 €
Association l'atelier d'art	700 €	ADMR	5 000 €
Jardin des Sons	2 000 €	Tennis Club d'Evian	1 500 €
La Lotte Rieuse (Théâtre)	1 000 €	Présence Chablais Jalmalv	50 €
Regards et boules de poils	150 €	Club des anciens Caddies	500 €
		TOTAL	48 400 €

- **A accordé** une subvention de 22 000 euros au C.C.A.S. de Neuvecelle et de 17 218 euros à l'école Saint-Bruno pour les 29 élèves de Neuvecelle scolarisés dans cet établissement.
- **A demandé** que l'acquisition de mobilier et d'équipements soit imputable à la section d'investissement compte tenu du caractère de durabilité de ces dépenses.
- **A décidé** d'adhérer au dispositif du plan de relance de l'économie relatif au versement anticipé du fonds de compensation de la TVA.
- **A approuvé** l'avenant de 19 126 euros 11 TTC au marché de travaux pour la création de l'intercepteur d'eaux pluviales de Milly (1^{re} tranche) et a décidé de lancer la procédure administrative relative à la seconde tranche des travaux nécessitant la mise en place d'une enquête publique au titre de la loi sur l'eau.
- **A décidé** de créer un groupement de commandes entre les Communes de Maxilly et de Neuvecelle portant sur l'étude de l'aménagement de la traversée de Grande-Rive et de Petite-Rive.
- **A approuvé** la définition de l'intérêt communautaire de la Communauté de Communes du Pays d'Evian.
- **A défini** les modalités de fonctionnement du marché de Milly et a chargé Monsieur le Maire de prendre toutes les mesures s'y rapportant.
- **A approuvé** la création des Ateliers 21 réunissant les élus, les responsables associatifs et les habitants de la Commune, dans le cadre de la mise en place d'un Agenda 21 local.
- **A approuvé** un échange de terrains entre l'OPAC 74 et la Commune dans le cadre de l'opération de construction d'une dizaine de logements locatifs en accession à la propriété à Milly.
- **A approuvé** le projet d'élargissement du chemin des Peupliers à 5 mètres de plateforme.
- **A donné** délégation à Monsieur le Maire dans le cadre de la constitution d'une servitude de passage à Milly Sud.
- **A approuvé** la cession gratuite de la voie privée du lotissement « la Châtaigneraie du Léman » au lieu-dit « En Poëse » et de la voie des lotissements « le Pré », « Sous le Bois » et « le Bois » au lieu-dit le « Pré de l'Abbaye ».
- **A pris connaissance** du rapport de l'académie nationale de médecine relative aux antennes de téléphonie mobile rendu à la demande de l'association des Maires de France et a décidé qu'une information sur les lieux d'implantation des antennes-relais soit effectuée par l'intermédiaire du prochain Neuv'Echos.

En fin de séance,
le Conseil Municipal :

COMPTES RENDUS DU CONSEIL MUNICIPAL

Le 30 juin 2009,
au cours de cette séance
le Conseil Municipal :

- **A appliqué** une augmentation de 5 % à la redevance commune incluse dans le prix de vente de l'eau potable qui est ainsi portée à 1 euro 16 pour les consommations enregistrées du 01.08.2009 au 31.07.2010. Cette augmentation est liée au financement des travaux de renouvellement des installations anciennes et est conditionnée par la convention de fourniture d'eau potable passée avec la Ville d'Evian.

- **A reconduit** les tarifs du transport scolaire pour l'année scolaire 2009/2010 ainsi que le dégrèvement de moitié accordé aux familles à faibles revenus.

- **A approuvé** le projet de travaux d'aménagement de l'avenue du Flon et a attribué à l'entreprise Perrier TP le marché relatif à leur réalisation.

- **A approuvé** le projet de travaux d'aménagement du secteur parking du parc de Milly et a attribué à l'entreprise Screg le marché et l'avenant relatifs à leur réalisation.

- **S'est déclaré** favorable au déclassement partiel de l'avenue Seuvay dans le cadre de l'aménagement du Parc de Milly.

- **A approuvé** le choix du groupement Willem Den Hengst - CSD - ESBA pour effectuer la mission de maîtrise d'œuvre de l'aménagement de la traversée de Grande-Rive / Petite-Rive.

- **A accepté** les termes de la convention à intervenir avec la SARL Concept Foncier fixant les modalités de la mise en place d'une canalisation d'eau potable au lieu-dit « Aux Vernes ».

- **A procédé** à l'appellation de différentes voies.

- **A approuvé** une cession gratuite de terrain au lieu-dit « le Pré de l'Abbaye ».

- **A octroyé** une participation pour des travaux de neutralisation d'une cuve à fioul.

- **A régularisé** des factures établies sur le budget annexe de l'eau (M 49).

- **A été informé** des modalités d'accueil des gens du voyage.

- **A approuvé** le plan de financement des travaux sur les réseaux de distribution publique d'électricité, d'éclairage public et les réseaux de télécommunication à Grande-Rive (seconde tranche).

- **A fixé** le tarif de location de la salle d'animation pour l'organisation d'événements nationaux ou internationaux.

- **A été informé** de la possibilité, dans le cadre de travaux de fouilles engagés par la Commune, de prévoir la mise en place de tubes de protection de câbles vides afin de faciliter d'éventuels raccordements de réseau.

- **A pris connaissance** de l'ensemble des travaux et projets en cours.

- **A été informé** de l'état d'avancement du projet de construction de logements sociaux de Haute-Savoie Habitat à Milly Sud.

- **S'est penché** sur les orientations du SCOT du Chablais actuellement en cours d'élaboration.

- **A approuvé** le projet de travaux d'aménagement du parc de Milly et a attribué à l'entreprise Millet Paysage Environnement le marché relatif à leur réalisation.

- **A fixé** les modalités d'attribution et de location du logement de fonction du groupe scolaire ainsi que du presbytère.

- **A approuvé** la modification du plan départemental des itinéraires de promenade et de randonnée.

- **A actualisé** le tableau des effectifs des emplois permanents du personnel communal.

- **A été informé** de la réalisation d'un emprunt de 826 025 euros conformément à la délégation donnée à Monsieur le Maire par le Conseil Municipal.

- **A remercié** les organisateurs des journées du Patrimoine dont le thème était « l'école autrefois ».

- **S'est vu présenter** les premières esquisses du projet d'aménagement de la traversée de Grande-Rive - Petite Rive.

- **S'est à nouveau préoccupé** des modalités d'accueil des Gens du voyage.

- **A souhaité** organiser une visite du centre de tri et de la déchetterie et qu'une information des dispositions de collecte soit effectuée.

- **A souhaité** l'installation d'un distributeur bancaire à Milly.

Successivement en fin
de séance,
le Conseil Municipal :

Le 29 septembre 2009,
au cours de cette séance
le Conseil Municipal :

Successivement en fin
de séance,
le Conseil Municipal :

ELECTIONS EUROPEENNES

LES RESULTATS DES ELECTIONS EUROPEENNES DU 7 JUIN 2009 :

Inscrits	1 866	
Votants	850	45,55 %
Blancs ou nuls	29	3,41 %
Suffrages exprimés	821	96,59 %

Libellé de la liste	Conduite par	Nbrs de voix	%	% national
1 MODEM	BENNAHMIA Jean-Luc	79	9,62	8,50
2 FN	LE PEN Jean-Marie	59	7,19	6,30
3 SOLIDARITE-France	CHAUVIN Matthieu	0	0,00	0,00
4 UNION DES GENS	MEDEVILLE Jérôme	3	0,37	0,00
5 LUTTE OUVRIERE	ARTHAUD Nathalie	15	1,83	0,00
6 DEBOUT LA REPUBLIQUE	VIANES Michèle	10	1,22	1,60
7 EUROPE ECOLOGIE	RIVASI Michèle	195	23,75	16,30
8 EUROPE DEMOCRATIE ESPERAN	GARINO Christian	3	0,37	
9 CNIP	DUFRENEY Daniel	0	0,00	
10 NPA	JENNAR Raoul	26	3,17	4,90
11 COMMUNISTES	RICERCHI Christophe	0	0,00	
12 MAJORITE PRESIDENTIELLE	GROSSETETE Françoise	271	33,01	27,90
13 ALTERNATIVE LIBERALE	GAUTRON Jacques	0	0,00	
14 FRONT DE GAUCHE	VERGIAT Marie-Christine	22	2,68	6,10
15 PARTI HUMANISTE	BARIOL Philippe	0	0,00	
16 ALLIANCE ROYALE	HAMEL Dominique	0	0,00	
17 MPF CPNT LIBERTAS	LOUIS Patrick	26	3,17	
18 ALLIANCE ECOLOGISTE INDEP	LALANNE Francis	32	3,90	3,60
19 EUROPE DECROISSANCE	VITAL Annie	0	0,00	
20 PS	PEILLON Vincent	77	9,38	16,50
21 RESISTANCES	ESPINOSA Victor Hugo	3	0,37	

Le bureau de vote est désormais installé définitivement à la Salle d'Animation.

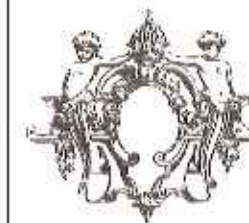
Les élections régionales auront lieu les 14 et 21 mars prochains.



STATION DE POMPAGE
(eau potable, eau usée)
TRAITEMENT EAU POTABLE
TELECOMMANDE - AUTOMATISME
REGULATION - TELETRANSMISSION
RECHERCHE DE FUITE

Parc d'activités des Platières - 160 Rue du Moron
69440 SAINT LAURENT D'AGNY

Tél : 04 78 48 79 67
Fax : 04 78 48 79 64
Email : pavelec@wanadoo.fr



François
MÉRIGUET

ZINGUERIE COUVERTURE CHARPENTE

Cuivrierie - Couverture - Entretien de toiture
Neuf & Rénovation

Couverture à joint debout - habillage de Virevent
Bardage cuivre métallique - Pose de Velux
Démoussage de toiture - etc...

74500 CHAMPANGES
Tel. 04 50 73 43 98 - Fax 04 50 81 01 13

HENCHOZ
électricité

Électricité . Chauffage . Éclairage
Automatisme . Alarme . Domotique
Énergies renouvelables

LUGRIN
04 50 76 01 75
www.henchoz.fr

Enerj
installateur
en énergies
renouvelables

Votre installateur
Chablaisien
EVIAN
04 50 75 63 81
www.enerj.eu

Hôtel - Restaurant
Panorama

GRANDE-RIVE
74500 EVIAN-LES-BAINS
Tél. 04 50 75 14 50
www.hotellepanorama.com

CABINET
Montmasson
Ingénieurs Conseils

CABINET
B. MONTMASSON
INGENIEURS CONSEILS

25,bis avenue de Novel
74000 Annecy
Tél : 04 50 57 04 45
Fax : 04 50 57 24 39
E-MAIL : cabinet.montmasson@montmasson.fr

ETUDES ET MAÎTRISE D'OEUVRE
INFRASTRUCTURES, EAU POTABLE
ET ASSAINISSEMENT

Selectour
OFFICE
DES BAIGNEURS

Agence de voyage
Billet avion, train et bateau
Séjours - Circuits croisières

1, place du Port - B.P.6
74202 Evian Cedex
Tél. 04 50 75 27 53
Fax 04 50 74 60 34
officesdesbaigneurs@selectour.com





INTERMARCHÉ
Les Mousquetaires
LUGRIN

04 50 76 15 15 ZA du Crêt - 74500 LUGRIN



www.intermarche.com

VIE SCOLAIRE

L'ECOLE D'AUTREFOIS A NEUVECELLE

Le mardi 22 septembre, nous sommes allés voir une exposition d'autrefois à NEUVECELLE. C'était à la salle d'animation (Léa).

Le hall

Dans le hall d'entrée, des tableaux nous accueillaient (Charlotte).
Sur l'un d'eux, on avait fait couler de la cire comme pour rappeler qu'à l'époque, on s'éclairait à la bougie (Nolwenn).
Certains d'entre eux étaient faits par les classes maternelles (Océane).
Un autre par un élève des Rives (Matthis).

Le Petit Nicolas

Il y avait le coin du Petit Nicolas. Nous l'avons reconnu parce que nous avons lu ses aventures en classe (Léa). Geoffroy n'était dessiné. Quel dommage ! (Charlotte).

Le coin classe

Dans le coin classe, les bancs étaient attachés aux pupitres (Laurie).
C'était décoré avec des sarraus, des affichages et des papillons naturalisés (Baptiste).
Il y avait un poêle pour chauffer toute la classe (Margaux).
Nous avons pu écrire à la plume. C'était plus difficile qu'au stylo (Matthis).
Il y avait des calculettes en bois, des bouliers et des cartables en bois ou en cuir, et des ardoises à craie. Ça ne devait pas être très pratique ! (Emma).
Sur son bureau la maîtresse avait une cloche pour annoncer la FIN de la classe et de la récréation et pour calmer les élèves (Lucas).
On s'est demandé pourquoi la maîtresse avait des tampons. C'était une récompense quand les enfants travaillaient bien (Manon).
Il y avait un bonnet d'âne pour ceux qui étaient punis. (Baptiste).

Les jeux d'autrefois

Il y avait aussi des jeux d'autrefois : des dominos géants, la marelle... (Alice).
Et un autre jeu de cases dessinées au sol dans lesquelles on déplaçait un caillou (Gaël).
C'était amusant de changer de jeu ! (Léa).

Le coin photo

Dans le coin photo, on a pu voir des photos de classe d'autrefois (Baptiste).
On a vu mon grand oncle en photo (Baptiste).
On y a reconnu la maman de Lucas, le grand oncle de Baptiste, le papa de Robin... (Océane).
Ces photos étaient souvent en noir et blanc quand elles étaient vraiment anciennes (Camille).
On avait l'impression d'être à la place des parents... c'était bizarre !!! (Hawa).

Merci à l'association NLC !

Tout était bien présenté et intéressant !
Enfin on nous a invités à goûter.
C'était bon et gentil de nous offrir cette bonne dégustation !

Merci (Robin).

Les élèves de CM1 de NEUVECELLE

Dimanche 20 septembre

Dimanche, c'était la « journée du patrimoine ». On avait rendez-vous à la salle des fêtes avec nos parents, pour faire comme les enfants d'autrefois. A l'école, on a appris à jouer à des jeux comme la marelle, à chat, aux quatre coins, aux dominos. Certains se sont déguisés en écoliers comme avant !



C'est moi !



Barrya



Emma



la maîtresse !

On est retourné avec toute la classe et la maîtresse voir l'exposition de la salle des fêtes. Il fallait faire très attention sur la route et se mettre bien en rang deux par deux. La maîtresse s'est assise sur le bureau et nous sur les bancs. On a écrit sur des ardoises noires avec des craies.

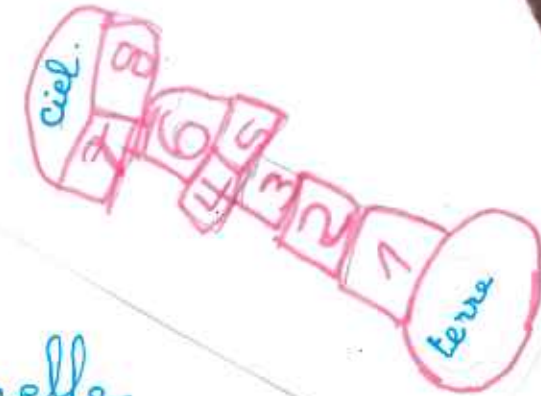
jeudi 24 septembre
en rang
2 par 2 ...



En classe, on a écrit avec des plumes et de l'encre. Ce n'est pas facile.



marelle



→ ... on est allé à l'école d'autrefois!



VIE SCOLAIRE

2009 À L'ÉCOLE MATERNELLE...

Une année qui se termine ouvre l'horizon sur la suivante et à l'école, si nous construisons le présent en explorant le passé, le regard est bien évidemment tourné vers le futur. Pourtant un petit retour sur l'année écoulée permet à chacun, grands et petits, de se remémorer les temps forts et de faire un bilan pour que l'année à venir soit encore plus fructueuse.

Voici donc quelques images de l'année 2009 à l'école maternelle :

Février : le temps des crêpes



Un jardin sonore dans l'école



*Juin: l'année scolaire se termine
en fête estivale*



VIE SCOLAIRE



*A l'exposition
"Graines de musiques"*



Plantations bien arrosées



*Préparation
de la soupe de poireaux*

Restaurant Scolaire

Un des plus fréquentés du secteur.

L'originalité de ce restaurant scolaire réside essentiellement dans son mode de gestion.

Ne dépendant pas directement de la municipalité, il est en fait géré via une association

(Association du Restaurant Scolaire de Neuvecelle) et ceci depuis bientôt 23 ans !

Comparé à une petite P.M.E dixit un ancien Président, c'est surtout un mélange assez divers à gérer.

Sont parti-prenantes de cette organisation : des employées de la Commune, des employées de l'association et des parents bénévoles (32 cette année).

Le bureau s'occupe des relations avec notre fournisseur principal (Atelier des Hermones à Vongy), des commandes de repas, des réservations de repas, de l'occupation et du repas des enfants de 11h20 à 13h20, de la gestion quotidienne des parents bénévoles, de la gestion financière, des relations avec la municipalité, des problèmes éventuels, et des normes en vigueur à respecter.

Pour ce dernier point, un travail important est en cours afin de se conformer aux méthodes HACCP.

En Français, l'HACCP c'est un système qui identifie, évalue et maîtrise les dangers significatifs au regard de la sécurité des aliments. Tout un programme.

Décisions prises à la dernière réunion du bureau :

- le mode de réservation sera envoyé aux parents
- un règlement remis à jour sera à nouveau expliqué aux enfants
- une note sera délivrée aux bénévoles du déjeuner
- un état des lieux approfondi sera établi pour se conformer aux nouvelles règles
- le prix du repas reste à 4,40 € comme l'année précédente
- le 13^{ème} repas ne sera plus offert
- un concours sera organisé pour trouver un nom plus ludique à l'association
- un « conseil d'élève représentatif » trimestriel sera organisé pour tenir compte de ses desiderata et des évolutions possibles

L'assemblée générale du 8 octobre 2009 a présenté son bilan, expliqué à nouveau son fonctionnement, et réélu son bureau :

Président :	Joël SICAUD
Vice-président :	Martine PITTET
Trésorière :	Myriam GAUTHIER
Vice-trésorière :	Renée DEPOISIER
Secrétaire :	Emeline CORDONNIER
Vice-secrétaires :	Isabelle SAMSON
	Dorothee TETARD
	Séverine DUTRIEUX
	Anne-Cécile VIOLLAND



Enfin et comme chaque année, l'association fait appel à de nouveaux parents bénévoles, pour encadrer nos enfants durant cette période importante du repas de midi. Les grands-parents, frères et soeurs, oncles, tantes ou amis sont les bienvenus. Leur repas est bien sûr pris en charge.

Pour que tous ces joyeux lurons apprécient leur pause journalière en ayant le ventre bien rempli.

Joël SICAUD

Lou Nove Chat'ni

L'association des parents d'élèves, s'est bien portée cette année 2008/2009.

Nous avons mis en place quelques manifestations tels que des soirées à thème, des tombolas, et bien sûr la fête de l'école afin de récolter des fonds.

Ces fonds nous ont permis d'aider avec le soutien de la mairie, les maîtres et maîtresses dans différents projets. Exemple : canoë, piscine, musée, classe découverte...

Pour cette année, petit changement dans le bureau, notre trésorier Ludovic GAUTHIER quitte ses fonctions sans quitter l'association et a été remplacé par Nathalie THOUËILLE qui était déjà la vice trésorière. Un petit nouveau rentre dans le bureau, Nicolas VULLIET qui prend les fonctions de vice-trésorier.

Le bureau se compose donc comme suit :

Président :	Gilles PONTICELLI
Vice-Président :	Thierry BUTTAY
Trésorière :	Nathalie THOUËILLE
Vice-trésorier :	Nicolas VULLIET
Secrétaire :	Domingo PINEIRO
Vice-Secrétaire :	Emeline CORDONNIER

Sans oublier les membres actifs, voire même très actifs, qui sont au nombre d'une trentaine.

L'année 2009/2010 a bien commencé également, plusieurs soirées et autres manifestations sont prévues tout au long de l'année, toujours dans le but de récolter des fonds afin que nos enfants puissent faire plus d'activités.

Une première soirée a déjà été réalisée, la fondue chinoise, avec 215 personnes, dans une ambiance conviviale. Nous attendons avec impatience la prochaine qui aura lieu en février.

Merci et à bientôt.

Le Président
Gilles PONTICELLI

New' Gym



Le 22 septembre avec l'automne nous avons repris le chemin de la maison des associations pour retrouver Yvette et Dominique nos animatrices.

Nos fidèles adhérentes sont là et nous avons eu le plaisir d'accueillir de nouvelles recrues. Si vous aussi vous voulez nous rejoindre sachez que cela est toujours possible.

Par ailleurs, nous étudions l'éventualité de mettre en place un cours de tai-chi ou de yoga. Une communication par voie de presse sera faite dès son instauration. Rendez-vous le mardi à 20h00 et le jeudi à 19h15.

Renseignements :
04 50 75 27 56 Annie ou 04 50 75 37 31 Françoise

Club de l'Amitié

Le Club de l'amitié souhaite à tous de bonnes fêtes. Nous sommes contents de nous réunir dans nos locaux 520 avenue de Maxilly, le jeudi de 14 à 17 heures et éventuellement les lundis après-midis.

Nous pensons que les personnes seules apprécieront de passer 2 après-midis agréables pour partager différents jeux (scrabble, belote...), d'autres idées sont à débattre.

Les sorties repas une fois par mois sont appréciées par les fins gourmets.

Nous sommes prêts à accepter toutes candidatures, y compris les couples qui aiment la compagnie de bons vivants.

Pour ne pas rester isolés réunissons-nous.

A bientôt.

Le Comité.



Jardin Des Sons

Voici un récapitulatif de nos diverses manifestations lors de la saison 2008-2009 :

• Novembre 2008

Concert en l'église Notre Dame de Lourdes à Evian dans le cadre de 4 jours contre le SIDA organisé par la M J C au profit de l'étoile africaine. Pour la deuxième année consécutive, le chœur a participé à cette belle histoire de solidarité, de même que le public venu en nombre.

• Février 2009

Dans le cadre de l'année des 100 ans de la Musique Jeanne d'Arc de Lugrin, le Jardin Des Sons, invité, s'est joint à eux pour un somptueux concert. Malgré le froid et la neige, l'église fut remplie de chaleur et d'émotion. Après plus de deux heures d'interprétation, les deux formations se sont réunies pour un final commun explosif !

• Juin 2009

Comme le dit le proverbe : jamais 1 sans 2 et pourquoi pas 2 sans 3. Sous l'initiative du Rotary Club Evian Thonon au profit d'enfants défavorisés, le groupe a accompagné notre chanteuse locale Nicoletta. Le samedi 21, nous avons participé au concert Gospel à la Grange au Lac, la première partie assurée par le chœur puis le final en présence de Nicole pour l'interprétation de célèbres chansons telles que : *Oh Happy day*, *Oh vent the saint*, et la chanson phare de la première star'ac : *la musique* et pour finir *Femme de Paris*.

Nos retrouvailles au bout de 4 ans (premier concert avec Nicole le 5 août 2005) furent émouvantes, et le plaisir de rechanter avec son chœur gospel nous a subjugués.

Pour cette nouvelle saison 2009-2010, le chœur compte 90 choristes dont la moyenne d'âge se situe aux alentours de 40 ans (de 15 ans à 82 ans).

Nous répétons tous les lundis soirs de 20h15 à 21h45 dans la salle d'animation.

Nous vous communiquerons la date de nos concerts ultérieurement.

Vous pouvez également nous retrouver sur Internet à l'adresse suivante : <http://lejardindessons.wordpress.com>

En vous remerciant de votre fidélité.

Nous tenons à remercier tous nos musiciens :

- Amélie DENIER et Simon HANNOT piano
- Benoît DURBET percussion
- Jean-Pierre MUDRY guitare
- Frantz COURTOIS guitare basse

Le Jardin Des Sons tient à remercier tout particulièrement la Mairie de Neuvécelle et l'équipe des services techniques pour leur aide et leur dévouement.

Guy Jacquier

Chef de Chœur

Nicoletta, son chœur gospel,
et le JDS à la grange au lac





Croisée d'Anthy 74200 Thonon les Bains
Tél. 04 50 70 31 08
Fax. 04 50 70 30 82

Lugrin 74500 Evian les Bains
Tél. 04 50 76 11 68
Fax. 04 50 76 14 53



Papeterie - Reprographie
Mobilier de Bureau et Collectivités
Imagerie extérieure

Pour le professionnel
et le particulier

CALIPAGE

04 50 26 43 36

12, Boulevard de Canal - 74200 THONON
gilles.buroplan@orange.fr

ENTREPRISE DE MAÇONNERIE

R. SANNICOLO
& Fils



CHAMPANGES - Tél. 04 50 73 40 02
NEUVECELLE - Tél. 04 50 75 62 61

VENTIMECA
GENIE CLIMATIQUE

Fabrication & Installation

Ventilation - Climatisation
Pompes à chaleur air/air
Pompes à chaleur air/eau
Aérothermie - Géothermie

Ventimeca Chablais
30, Chemin de l'aulieu
74140 SCIEZ Tél. 04 50 72 35 94



IMAGE - SON

PERAY TELE

2, rue de la monnaie
74500 EVIAN
Tél. 04 50 75 18 40

IMAGE SON MULTIMEDIA MÈNAGER

www.uguet.fr
contact@uguet.fr

- Aménagement et paysage
- Routes et déplacements
- Ingenierie des Infrastructures
- Eau et environnement
- Service aux collectivités locales

FILLINGES
57 rte des Martinets
ZAE Findrol
74200 FILLINGES
Tél. 04 50 36 26 51

THONON
8 avenue du Châtelard
74200 THONON les BAINS
Tél. 04 50 36 26 51

VIE ASSOCIATIVE

La Neuvecelloise

2009 s'en est allée. Ce fut encore pour la Neuvecelloise une année riche en partages et en rencontres.

En janvier, la fête des rois organisée par la Neuvecelloise a été animée par des jeunes adolescents et adultes de l'aumônerie. Nos aînés sont toujours heureux de partager avec les plus jeunes ce moment d'affection qui se termine toujours en chansons.



Fidèle à sa tradition de fête au village, la Kermesse a réuni le 12 juillet nos différentes communautés de paroisses

Fidèle à sa tradition de fête au village, la Kermesse a réuni le 12 juillet nos différentes communautés de paroisses. La messe a été célébrée par le Père Buttel et animée par les chorales de nos Eglises. Un apéritif, ponctué par la musique des cors de chasse a précédé le repas dans la salle d'animation ainsi que sous les arbres. Nous adressons nos félicitations et nos remerciements à toutes celles qui, ployant sous de lourds plateaux ont fait le service en allant le plus vite possible pour que les repas restent chauds. En fin de journée, leurs jambes ont eu l'impression d'avoir couru le marathon du

Chablais ! L'après midi, belle et sympathique, s'est poursuivie avec la prestation des Tambourins de Vongy, dont les uniformes et la musique ont médusé les plus petits. Le beau temps a permis de terminer cette belle journée avec un dernier apéritif ou une saucisse-frites sous les arbres.



L'année s'est clôturée le 11 octobre par le déjeuner de l'amitié, qui réunit celles et ceux qui participent à la kermesse, ou tout au long de l'année à la vie de notre communauté de Neuvecelle.

Le comité de la Neuvecelloise remercie M. le Maire et Mmes et M.M. les conseillers municipaux pour le prêt de la salle d'animation et l'aide matérielle apportée à nos différentes manifestations.

Un grand merci à tous ceux qui nous « donnent la main » et à tous ceux qui, chaque année viennent nous retrouver pour passer un bon moment d'amitié en cette journée de kermesse.

Pour le comité - Marie-France LORIDANT

L'école du Chat Libre



Le comité de défense des bêtes libres vient en aide à tous les chats déshérités.

Pour tout renseignement : Mme Jeanne GATEAU 04 50 75 02 58



Nous ouvrons la voie aux idées neuves.

Eurovia Alpes, secteur d'Amphion
197, rue de la Dent d'Oche, ZI des Genevilles, 74500 Amphion
Tél. 04 50 70 06 90 - Fax 04 50 70 01 06



Hôtel et Chalets
Rôtisserie au feu de bois
Salons pour banquets



NEUVECELLE-EGLISE - Tél. 04 50 75 04 90
(ouvert de début Février à fin Novembre)

www.group-digital.fr



LÉMAN MÉNAGER

Marc Peillex

68, Rue Nationale
74500 EVIAN
Tél. 04 50 75 64 81

Galerie SUPER U
74500 VINZIER
Tél. 04 50 72 45 90

Gedimat
des fondations aux finitions

Lombard

EVIAN

Place de la Porte d'Allinges
(sortie Centre Nautique)
04 50 75 02 88

THONON

Zone Industrielle
de Vongy
04 50 71 00 04



Avec la carte de fidélité Godimat, plus vous venez souvent, plus vous êtes gagnant



Patricia Morand

Agent Général

Passage du Col Vert
74501 Evian les Bains

Tél. 04 50 75 07 95

p.morand@areas-agence.fr

**Assurances frontaliers
particuliers & professionnels**



LE TILLEUL

Notre restaurant vous fera découvrir les spécialités de notre région comme les filets de perche ou le filet de féra du lac Léman. Soignée et inventive, notre cuisine est exclusivement élaborée à partir de produits frais, fabrication maison oblige !

74500 Amphion-les-Bains
Tél. 04 50 70 00 39 - Fax. 04 50 70 05 57
mail : letilleul@aol.com

VIE ASSOCIATIVE

Le Marque Page

Si l'année 2008 s'est terminée par une exposition sur la bande dessinée, 2009 a commencé pour la bibliothèque par un jeu concours « La BD en question ». Cinq équipes composées chacune d'un adulte et d'un jeune se sont affrontées lors de matchs éliminatoires. Des questions portant sur 3 BD se sont succédées et une fin de jeu très disputée a vu la victoire de l'équipe de la famille BELLON.

Au printemps, une soirée de sensibilisation sur le devenir de nos déchets a été menée de façon dynamique par M. MUNOZ, et illustrée par l'exposition : « Les déchets, du tout à la rue à la collecte sélective »

Nous avons prolongé la période estivale par une découverte de Carnets de voyage à travers les écrits, les photos, les peintures de plusieurs « globe-trotters » mais aussi des carnets de voyage originaux comme « carnets de prison », « carnets d'hôpitaux », « carnet de palais de justice ». Un suivi en direct d'un voyage en Amérique du Nord d'une famille Neuvecelloise a permis aux lecteurs de découvrir une autre forme de carnet de voyage.

Rappel de nos horaires d'ouverture :

Lundi : 13h -18h

Mercredi : 9h30 -12h et 13h30 -18h

Vendredi : 14h - 18h

Tel : 04 05 75 01 77

Email : lemarquepage@wanadoo.fr

Notre site :

<http://perso.wanadoo.fr/lemarquepage/>

La bibliothèque a fêté les 50 ans du Petit Nicolas à l'occasion des journées du patrimoine portant sur le thème de l'école.

Depuis la rentrée scolaire 2009, l'accueil des 8 classes de l'école primaire est modifié. Les élèves sont accueillis le mardi matin, la bibliothèque est donc fermée au public ce jour-là. Une animation leur est proposée et a pour but de faire découvrir, de différentes manières, les livres et le plaisir de lire.

Les deux postes d'accès à Internet mis gratuitement à la disposition des adhérents et non adhérents de la bibliothèque sont régulièrement utilisés.

Au printemps 2010 une exposition sur les insectes et autres petites bêtes vous sera proposée. Un projet de fin d'année est en cours d'élaboration et sera précisé dans les prochains bulletins.

Nous remercions toutes les personnes qui nous permettent de dynamiser la bibliothèque et vous présentons nos meilleurs voeux pour l'année 2010.

Regards et boules de poils

Voilà déjà 1 an et demi que l'association Regards et boules de poils a vu le jour et déjà plusieurs bénévoles nous ont rejoints.

C'est ainsi que Luna, Abi, Roxanne, Bali, Cookie, Athos, Arte, Leïka et Gandhi, accompagnés de leur maître, se rendent aux maisons de retraites, "la Lumière du lac" et "les Verdannes", pour divertir les résidents.

Les personnes âgées apprécient fortement cette nouvelle équipe qui apporte gaieté, joie de vivre et animations au sein de leur résidence.

Pour mieux nous connaître et vous donner envie de nous rejoindre, venez retrouver nos boules de poils sur notre site Internet :

<http://regards-et-boules-de-poils.e-monsite.com>.



sinfal
SERVICE INOX-FER-ALU

- Tôlerie Inox
- Construction Métallique
- Traitement de surfaces - Peinture
- Menuiserie Alu & Vérandas



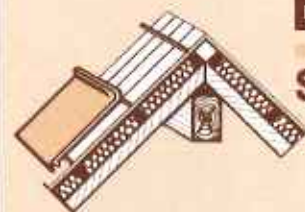
399, avenue de la Dranse - ZI - 74500 AMPHION

Tél 04 50 70 01 70 - Fax 04 50 70 86 88

TRAVAUX PUBLICS
GENIE CIVIL - TERRASSEMENT
Deneigement



THONON - 04 50 71 54 17
LA CHAPELLE - 04 50 73 51 38



BUISSON
S.A.R.L.

CHARPENTE - COUVERTURE
FERBLANTERIE - ISOLATION
MAISON OSSATURE BOIS

74500 NEUVECELLE
Tél. 04 50 75 30 10 - 04 50 70 72 50
<http://perso.orange.fr/buissoncharpente>
buissoncharpente@wanadoo.fr

G.DUBOULOZ

Bricolage - Droguerie - Peinture
Gros Détail
Toute la déco

19, avenue Jules Ferry, ZAC du Larry
THONON MARIN-THONON
04 50 71 14 65 04 50 71 36 92

www.dubouloz.net

LES CHALETS DUTRUEL

74500 BERNEX

CHARPENTE
COUVERTURE
RENOVATION
AGRANDISSEMENT



Tél : 04 50 73 60 20
Web : www.chalets-dutrue.com
Mail : chalets.dutrue@wanadoo.fr



L'ÉPI D'OR
Le pain autrement

Milly 74500 Neuvecelle
Tél. 04 50 79 29 52

VIE ASSOCIATIVE

École de Handball

Dimanche 18 octobre, Neuvecelle handball organisait le 1^{er} tournoi mini-hand, challenge du Dahu. La tradition veut que ce soit à Evian que débute cette série de tournois amicaux réservés aux tout petits, de 5 à 9 ans. Plus de 200 jeunes Haut-Savoyards ont donc disputé 5 matchs chacun dans un tournoi où prime le plaisir : pas de classement, pas de compétition. Pour que tout le monde puisse jouer et pour épargner un réveil très matinal à ces jeunes pousses : 2 sessions ont été organisées, une le matin et une l'après midi. Le matin les mini-handballeurs ont pu rencontrer Baptiste CALLANDRE, jeune joueur sorti du centre de formation, évoluant en équipe première de Chambéry handball et en équipe de France jeune. Photos, dédicaces de posters, arbitrage de matchs, le Chambérien s'est montré très disponible pour la plus grande joie des petits et de l'organisation du tournoi. Souhaitons à tous ces handballeurs en herbe le même parcours que leur parrain. Le dernier tournoi a eu lieu le dimanche 15 Novembre.

Pour tous renseignements,
contacter Alex DUQUESNE,

secrétaire et entraîneur

du mini-hand

au 04 50 75 62 64

ou 06 74 03 16 57

Avec un tournoi par mois jusqu'à la fin de la saison, celle-ci sera bien remplie pour ces jeunes pousses du handball. Les entraînements ont lieu au gymnase de la Léchère, le lundi de 17h30 à 18h45 et le mercredi de 16h à 17h15 pour les petits âgés de 3 à 9 ans. Alors si vous êtes intéressé par ce sport, rejoignez nous vite pour partager de nombreux moments sportifs tout au long de la saison.



Come N' Dance

L'association de danse de Neuvecelle organise tous les premiers mercredis de chaque mois une soirée dansante à partir de 19h30 à la Maison des Associations.

Pour tout renseignement : Frédéric HARDUIN 06 70 10 76 84

Neuvecelle Loisirs Culture

Rétrospective des activités 2009

Thé dansant

Ambiance guinguette et tarte aux pommes. Les polkas, rumbas, valse, tangos, javas et pasodobles se sont succédés tout au long de cette après-midi pour le plaisir des danseurs.

Soirée « Himalaya »

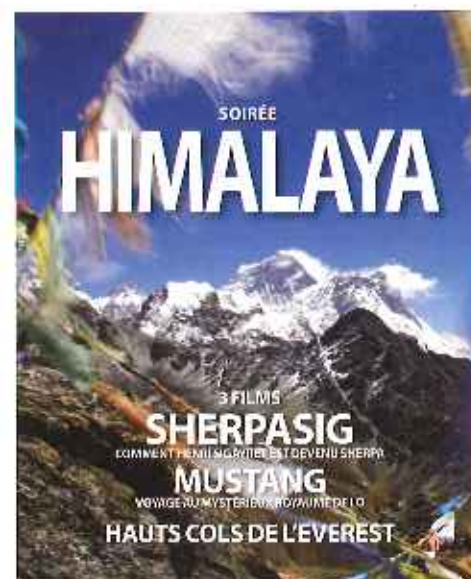
Animée par Christophe Raylat

Présentation de 2 films :

« Sherpasig » la vie d'Henri Sigayret, alpiniste chevronné, installé au Népal.

« Voyage au royaume de Lo », marche à travers le Mustang.

Pour clore la soirée, quelques vues des principaux cols de l'Himalaya.



Les classiques de l'animation à Neuvecelle

Fête de la Musique

Vidé grenier

Les expositions de l'année :

Marché d'Art du Petit Format avec l'association Artisalp

4 expositions durant l'été :

L'Atelier d'Art de Neuvecelle,

Marie-Odile MISLIN et Sylviane TONDINE

Patricia COLLIARD et Gérard RENAZE

Margareth LOMBARD et HEURTEBISE

Journées du Patrimoine :

« l'École »

Petit voyage à travers l'école d'autrefois : reconstitution d'une salle de classe avec bureaux en bois, plumiers, cartables, collection de photos de classe de 1920 à 1994, extraits d'anciens bulletins officiels sur l'école en Haute-Savoie. Les jeux de marelles, les dominos, les palets et les quatre coins ont amusé petits et grands.

La bibliothèque a recréé l'univers du Petit Nicolas. Pour clore ces journées du patrimoine : animation autour de la dictée.

Merci aux services techniques,
à tous les bénévoles et toutes
les personnes qui nous
apportent assistance et aide.

Ce qui permet à ces
manifestations d'exister.



Notre assemblée générale aura
lieu le Vendredi 29 janvier 2010
à 19h30 à la Salle d'Animation.

Bonne année

le comité

Neuvecelle Loisirs Culture

Une quinzaine de personnes, parmi lesquelles se trouvait une élève très indisciplinée, se sont prêtés au jeu de la dictée du certificat d'études avec plumes et encriers sous le regard vigilant du maître d'école. Un grand merci à Valérie et Patrice BOURIEAU qui ont joué l'élève indisciplinée et le maître d'école.

Les trois meilleures copies des adultes et des enfants ont été récompensées.

Pour terminer l'après-midi, toutes et tous se sont rassemblés autour du conteur Michel AGRUETTAZ qui nous a transportés au pays des monstres et des fées.

Merci aux services techniques, à tous les bénévoles et toutes les personnes qui nous ont prêté gracieusement du matériel. Leur aide apportée permet à ces manifestations d'exister.

Pour finir l'année

Conférence : « Niger : peuples du désert »

Avec l'Association Talam Léman qui oeuvre auprès des familles touarègues du Nord Niger.

Soirée théâtre

"Rencontres peu ordinaires" Pièce de Philippe CAURE

Interprétées par la troupe Théâtralement Vôtre.

Marché de Noël des artistes,

Téléthon,

Dimanche 20 décembre à 17h30 à la Salle d'Animation

Concert de Noël : « du Classique au Tango » avec de célèbres duo piano violon

Au programme : BEETHOVEN, DE FALLA, RACHMANINOV, SAINT SAENS, PIAZZOLA

Interprété par Christian DANOWICZ (violon) et Davide DI CENSO (piano).

Musique Pour Tous

Pour tous renseignements,
contacter Dominique ERRERA,

au 06 60 23 54 00

Fabienne WAROUX

au 06 31 65 37 03

mail : fabienne.waroux@orange.fr

De gauche à droite :

Fabienne WAROUX,

Dominique ERRERA,

Dominique WAROUX.



A pour vocation de susciter et de développer le goût de la musique à travers l'enseignement d'instruments de musique (accordéon, piano et clavier), sans omettre l'éducation musicale.

Ces cours sont destinés à tous, sans limitation d'âge. Apprendre la Musique, c'est ouvrir des portes de félicité et de bonheur intense. Depuis la création de MUSIQUE POUR TOUS, Dominique ERRERA (Diplômée de virtuosité et de concert de la SCHOLA CANTORUM de Paris, élève puis assistante de

Yvette HORNER) a transmis son savoir à ses élèves. Aujourd'hui, elle est très heureuse d'avoir pu ouvrir un horizon supplémentaire aux élèves, grâce à l'arrivée de Fabienne WAROUX, auteur compositeur, et pédagogue d'exception. Fabienne enseigne le travail de la voix, de la respiration et du mouvement, visant à développer chez les élèves leurs potentialités, à la fois physiques et personnelles.

MUSIQUE POUR TOUS existe aussi pour diffuser la musique au grand public grâce à diverses manifestations musicales.

Donneurs de sang

2009, année record



Les 4 collectes ont vu chaque fois une centaine de donneurs venir se faire prélever un peu d'eux-mêmes et le maximum a été atteint en avril avec 108 personnes : au total, 400 présentés, dont 35 nouveaux donneurs, pour recueillir 360 poches pulvérisant ainsi les 316 de 2008. Une première : en octobre, par défaut du camion, nous avons fait le prélèvement en salle. Merci à tous et particulièrement aux nouvelles personnes qui, nous espérons, resteront fidèles aux collectes.

Les dispositions du nouvel arrêté ministériel ont permis à d'anciens de revenir et à d'autres de donner plus. En effet, après avis du médecin de collecte, l'âge limite est porté à 71 ans, les femmes peuvent donner 4 fois par an et les hommes 6 fois.

Le don de soi (sang total, plasma, plaquettes, moelle osseuse, organes) a été « Grande Cause Nationale 2009 » et nos donneurs ont su se montrer pour promouvoir cette

noble action : course de ski alpin à Thollon et Mieussy, de fond à La Chapelle d'Abondance, courses de rames sur le lac, balade pédestre départementale au Grand Bomané.



Le comité a accueilli le stage PIF départemental (Promotion Information Formation) en mars à la Salle d'Animation. Il a participé aussi au Congrès départemental à Douvaine et à l'Assemblée Générale de la zone 4, regroupant les associations des cantons d'Evian et d'Abondance, à Lugrin pour son 50^{ème} anniversaire.

En interne, nous étions présents à la fondue des associations et nous offrons le vin chaud et le kir au Téléthon. En janvier, nous nous sommes retrouvés 32 en famille pour une journée

raquettes-raclette à Bernex. Un repas convivial nous a permis de remercier tous les rameurs. Cette année, nous avons applaudi plus particulièrement nos femmes qui ont remporté presque toutes les courses en ramenant 2 challenges.

Vous voyez, notre association est très active, à Neuvécelle bien sûr, mais aussi sur le département. Votre fidélité, indispensable pour le don du sang, vient aussi de la convivialité et de tous les efforts fournis par les membres du comité (merci à tous). Alors venez nous rejoindre pour continuer notre action envers ceux qui ont besoin de cette seule énergie renouvelable que nous pouvons donner juste en le voulant bien !

Participez à notre loto du samedi 23 janvier, les bénéficiaires nous permettant de participer aux différentes manifestations et d'offrir un plus tout au long de l'année. C'est ainsi que nous vous proposons une sortie à la foire de la Saint-Ours à Aoste (Italie) le dimanche 31 janvier : inscrivez vous vite auprès du président (04 50 75 58 60) de préférence en soirée (places limitées).

Le comité

2009 – année record :
400 donneurs se sont présentés
pour sauver des vies.

Dons 2010 :
18 janvier, 10 mai,
19 juillet et 18 octobre

Nous vous attendons tout au
long de l'année pour suivre
notre devise :

SANG DONNE = VIE SAUVÉE

Association Théâtrale

Cette année la compagnie Théâtralement Vôtre (Association Théâtrale de Neuvécelle) a proposé aux Neuvécelloises et Neuvécellois, la première édition du festival de théâtre amateur, NeuveScène'09.

L'organisation est satisfaite du bilan pour une première édition, même si les Chablaisiens ont parfois préféré les lumières du spot céleste à celles de nos projecteurs.

La diversité des spectacles proposés, diversité à laquelle nous tenons, aura permis de faire découvrir d'autres troupes de la région, et parfois des spectacles avec une mise en scène tout à fait étonnante.

Nous espérons élargir le cercle pour les prochaines éditions.

L'accent a été mis sur l'accueil des spectateurs et des troupes, d'ailleurs salué à ce titre.

A noter la présence de M. LACROIX (conseiller général), de M. DURET (maire) auteur du discours de clôture et de M. LE ROY auteur du discours d'ouverture du festival de Neuvécelle.

Le bilan financier est tout à fait honorable. Notre prudence pour une première édition aura généré un petit bénéfice. Notre propos n'est ni mercantile ni commercial, aussi convient-il de préciser que les bénéfices générés seront utilisés pour l'amélioration des équipements dédiés au confort des troupes et des spectateurs. Voilà, NeuveScène'09 est mort, alors vive NeuveScène'10. Nous vous donnons d'ores et déjà rendez-vous les samedi 2 et dimanche 3 octobre 2010.

"Festivalons" d'accord, mais jouons d'abord !

Notre troupe a proposé les 14 et 15 novembre dernier, la première de son nouveau spectacle "rencontres peu ordinaires" de Philippe CAURE. Occasion de rencontrer le public, mais aussi et surtout de provoquer celui-ci sur des sujets aussi divers que variés, le tout sur un seul thème: aller vers l'autre !

A signaler aussi, les prestations de la troupe cet été dans les rues d'Evian et les futures prestations dans le Chablais ou ailleurs.

Et rappelez-vous qu'à deux pas de chez vous, nous "théâtrons".

Théâtralement Vôtre



LE PERSONNEL COMMUNAL

QU'EST CE QUE LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE ?

Il existe, en France, trois fonctions publiques :

- La fonction publique d'Etat qui regroupe les agents en fonction dans les ministères et dans les établissements publics. L'Etat emploie environ 2 600 000 personnes.
- La fonction publique hospitalière qui regroupe les personnels des établissements publics d'hospitalisation, de soins et de cure, ceux des établissements publics d'aide à l'enfance ou pour personnes handicapées. La fonction hospitalière emploie environ 970 000 personnes.
- La fonction publique territoriale qui regroupe les personnels des collectivités territoriales (communes, départements, régions), des structures intercommunales (communautés d'agglomérations, communautés de communes...), des établissements publics et des offices publics d'HLM. La fonction publique territoriale emploie environ 1 700 000 agents titulaires, non titulaires et emplois aidés. Elle s'est structurée à la suite du mouvement de décentralisation des années 1980.

La fonction publique territoriale en chiffres :

La fonction publique territoriale compte 36 670 communes, 20 000 organismes publics intercommunaux ou locaux, 100 départements, 26 régions et 190 offices publics d'habitation à loyer modéré.

La répartition des agents territoriaux est la suivante :

- 61 % travaillent dans les communes,
- 24 % dans des structures intercommunales,
- 11 % dans les conseils généraux,
- 0,8 % dans les conseils régionaux,

Le reste dans divers organismes publics (caisses des écoles, centres communaux d'action sociale, centres départementaux de gestion...).

Les métiers de la fonction publique territoriale se caractérisent par leur grande diversité : action sanitaire et sociale, action culturelle et éducative, développement économique, transport, aménagement du territoire... Ce ne sont pas moins de 250 métiers répartis dans 55 cadres d'emplois et 8 filières.

Un statut général commun fixe les droits et les obligations des fonctionnaires, mais des dispositions particulières régissent chacune de ces fonctions publiques.

LA SITUATION À NEUVECELLE

L'équipe municipale est composée de 16 agents répartis en 4 filières : administrative, technique, scolaire et culturelle.

L'équipe municipale s'efforce d'apporter aux Neuvecellois un service de qualité et d'efficacité.



LE PERSONNEL COMMUNAL

LA FILIÈRE ADMINISTRATIVE :



• **Julien GARONE** : Attaché territorial Directeur des Services
Responsable administratif, plus particulièrement chargé de l'urbanisme et des marchés publics.



• **Catherine SANNICOLA** : Rédacteur
Chargée des finances communales, de la gestion des ressources humaines, des élections.



• **Elisabeth CETTOUR-CAVE** : Adjoint administratif
Chargée de la communication (publications municipales et manifestations), du secrétariat et de l'accueil.



• **Karine PEILLEX** : Adjoint administratif
Chargée de l'urbanisme, de l'état-civil et de l'accueil.

La définition des missions exercées par chaque agent n'est pas exhaustive et la polyvalence est de mise. Avant tout, et afin de proposer un service de qualité autant auprès des administrés que des services extérieurs, une pluralité des compétences est nécessaire. Les agents s'efforcent de répondre aux exigences particulières de cette profession diversifiée.

LE PERSONNEL COMMUNAL

LA FILIÈRE TECHNIQUE :



• **Jean-Pierre FAVRAT** : Agent de maîtrise
Responsable du service, en charge de l'organisation et du fonctionnement de l'équipe, assure également la relation et le suivi avec les prestataires externes.



• **Marc POLETTI** : Agent technique principal
Responsable adjoint du service, chargé du réseau d'eau potable.



• **Daniel BLANC** : Agent technique principal
Chargé du transport scolaire, du fleurissement et de l'assainissement auprès de la Communauté de Communes du Pays d'Evian.



• **Pascal CAMBIANICA** : Agent technique principal
Chargé du fleurissement et de l'entretien des espaces publics.

LE PERSONNEL COMMUNAL



• **Philippe BEGNI** : Adjoint technique principal
Chargé de l'entretien des bâtiments publics, de la voirie et référent ordures ménagères auprès de la Communauté de Communes du Pays d'Evian.



• **Laurent BAUD** : Adjoint technique
Chargé de l'entretien des espaces publics et des bâtiments communaux (peinture et plomberie).



• **Frédéric CHESSEL** : Adjoint technique
Chargé de l'entretien des espaces publics et des bâtiments communaux.



• **Sébastien CHESSEL** : Adjoint technique
Chargé de l'entretien des espaces publics et des bâtiments communaux, chauffeur poids lourds.

Tout comme la filière administrative, la polyvalence est de rigueur aux services techniques et les agents doivent s'adapter et faire face aux imprévus.



Zac du Larry
74 200 Marin
04 50 70 64 26
fax 04 50 70 65 88

Les Hauts de Marclaz
74200 Thonon les Bains
04 50 17 01 98
fax 04 50 17 01 99

C.H.T
Informatique

www.cht.fr
E-mail : info@cht.fr

SARL BURNET peinture
Peintures - Papiers Peints - Sols



74500 Saint-Paul
04 50 73 39 62
06 84 85 55 03



Particuliers & Entreprises
Enrochement (mur, rocaille)
Sable, graviers concassés
(matériaux agréés)

26, boulevard du Royal - 74500 EVIAN
Tél. 04 50 75 06 70 Fax 04 50 75 18 53
E-mail : chb.sarl@wanadoo.fr

S.A.R.L. MAURICE VIOLLAZ
RAMONAGE



à votre service

74500 - MAXILLY-SUR-LÉMAN
TÉL. 04 50 75 15 89

LAMBDA-BAT ETANCHEITE



- Etanchéité : toitures - terrasses - balcons
- Traitement : fissures, joints, - Cuvelage

157, route des Tattes de Borly
74380 CRANVES-SALES
Tél. 04 50 39 34 34 Fax 04 50 36 79 66
E-mail : lambda-bat@wanadoo.fr

TABAC PRESSE
NEUVECELLE
M. F RANIERI

LOTO - COPIE - FAX
CLÉ MINUTE - TIMBRE AMENDE



Ouvert tous les jours
7h00 - 12h30 et 15h00 - 19h15
dimanche matin
Tél. 04 50 75 55 31

LE PERSONNEL COMMUNAL

LA FILIÈRE SCOLAIRE :



• **Renée DEPOISIER** : Adjoint technique
Chargée de l'assistance des enseignants dans des tâches matérielles et d'hygiène et de l'entretien des locaux scolaires.



• **Véronique FONTAINE** : Agent Territorial Spécialisé des Ecoles Maternelles
Chargée de l'assistance des enseignants dans des tâches matérielles et d'hygiène et de l'entretien des locaux scolaires.



• **Maryse MORAND** : Adjoint technique
Chargée de l'entretien des locaux scolaires et plus particulièrement de la cantine ainsi des autres bâtiments communaux.

L'équipe est renforcée par Madame Sylvie Charles, employée du Centre de Gestion de la Haute-Savoie, et mise à la disposition de la Commune. Madame Charles apporte également ses compétences au service des enfants de l'école maternelle.

LA FILIÈRE CULTURELLE :



• **Pascale COLMAIRE** : Adjoint du patrimoine
Chargée de la gestion de la bibliothèque municipale (tenue des permanences, accueil des classes scolaires...) et participe avec les représentants de l'association « le Marque Page » à la mise en place d'activités culturelles (expositions, soirées à thèmes...).

L'ÉCOLE DE NEUVECELLE A ÉTÉ FONDÉE EN 1859.

L'école d'autrefois

Jusque dans les années 1850, il appartenait aux personnes les plus instruites d'apporter aux enfants les premiers principes. L'écolage avait lieu pendant la saison d'hiver, en principe du mois de novembre à fin avril. Les enfants se réunissaient chez les personnes qui assuraient les cours. C'est ce qu'on appelait les petites écoles. A Neuvecelle, point de trace d'instituteur itinérant, dont on jugeait la capacité au nombre de plumes qu'il avait à son chapeau: une, deux ou trois suivant qu'il était capable d'enseigner la lecture, l'écriture et le calcul. C'était le curé qui en assura la charge jusqu'à la révolution française. La commune n'intervenait en rien. Jacques AVET est curé en 1742. Il est né à Annecy. Il a fréquenté la Collégiale et a été reconnu apte à être régent de petite école. Pendant qu'il instruisait les garçons dans la chambre d'école, sa sœur Antoinette, qui était également sa servante, apprenait à lire aux filles dans la cuisine. Il était demandé à chaque élève une participation mensuelle pour les menus frais de fonctionnement, 6 sols pour les garçons et 3 sols pour les filles (un journalier gagnait en moyenne 12 sols par jour). Les garçons étaient tenus d'apporter à tour de rôle le bois pour chauffer la chambre de classe. A cette époque, Neuvecelle comptait environ une trentaine d'enfants scolarisables, âgés de 6 à 10 ans. Il y en avait un peu moins de la moitié qui fréquentaient la petite école. Un peu désabusé, le curé constate que "si faible que soit la redevance exigée des parents, nombre d'entre eux ne peuvent ou ne veulent pas la payer. Ils préfèrent laisser leurs enfants errer tout le jour, sans surveillance, le long de haies et des buissons". Il est vrai que certains parents préféreraient envoyer leurs enfants à Evian où fonctionnaient un collège royal et une école de filles avec deux maîtresses.

C'est le curé qui assure la charge d'instituteur jusqu'à la révolution française.

Pendant la révolution, plus d'école. Conséquence, vers 1830 les conseillers municipaux ne savent même pas signer.

Pendant la révolution française, personne n'a ce genre de soucis. Il n'y a plus d'écoles ni à Neuvecelle ni à Evian. L'essentiel des enseignants étaient des ecclésiastiques. La Constitution Civile du clergé oblige les prêtres à émigrer. Les écoles se trouvent démunies de la plupart de leurs professeurs. Le collège d'Evian ne peut continuer son activité et ferme ses portes. Les petites écoles ont également disparues. Il faudra attendre le 27 nivôse an XI, 17 janvier 1803, pour que le sous-Préfet de Thonon donne un règlement scolaire pour la tenue des Ecoles Primaires à Thonon et à Evian. On peut considérer qu'entre janvier 1793 et janvier 1803, soit pendant 10 ans, une génération a été sacrifiée au pied de l'arbre de la Liberté... La conséquence la plus visible est que la majorité des Conseillers Communaux de 1830 ne savent pas signer de leur nom. Ils font simplement une marque.

Avec le retour de la Savoie au royaume de Piémont Sardaigne en 1815, les ecclésiastiques reçurent à nouveau la tenue des actes civils, la surveillance des écoles et des maîtres dont ils faisaient souvent des sacristains. Il faudra attendre 1823 pour que l'administration sarde de Charles Félix réorganise les petites écoles dans les villages. Le Conseil de Neuvecelle répond le 14 décembre 1823 à la circulaire de l'Intendant demandant la création d'écoles communales: "La commune ne peut pas en faire les frais vu qu'elle n'a aucun revenu et que d'ailleurs elle n'est point dans le cas d'en établir une attendu sa proximité avec Evian où se trouvent des établissements écoles et pensionnats pour les jeunes des deux sexes et où les parents envoient leurs enfants". Les sœurs de Saint Joseph sont arrivées à Evian le 22 octobre 1822 et se sont installées dans l'ancien couvent des Cordeliers à la Touvière où elles resteront jusqu'en les années 1970... L'école Saint Bruno ouvre en 1830 à l'emplacement actuel... Malgré tout et sur la pression de l'Administration la Commune s'engage en 1849 à construire une chambre consulaire dans laquelle il sera fait une chambre pour l'école de la jeunesse de Neuvecelle. Pour la première fois il est prévu dans le budget de l'année 1850 une somme pour payer une partie des traitements de sieur Antoine LAURENT maître d'école et de mademoiselle Claudine DURET comme maîtresse de l'école des filles. Le complément des salaires sera assuré par une participation financière des élèves qui fréquentent ces écoles, en attendant de toucher une subside qui permettrait d'assurer en totalité les salaires de ces deux enseignants... Le système ne marche pas longtemps car la subvention ne vient pas et les parents ne veulent pas payer. En 1852 les deux enseignants tirent leur révérence faute d'être rémunérés. Les écoles sont fermées. Le Conseil engage les parents à envoyer leurs enfants à Evian. La subvention attendue est versée en 1856, ce qui permet de nommer un instituteur en la personne d'Antoine MUSY qui éduquera les garçons dans sa maison de Verlagny et de verser une compensation à l'école Saint Joseph d'Evian qui reçoit les filles.

Un instituteur est enfin nommé à Verlagny en 1856.



En 1880 fut créé une école de hameau à Grande Rive



L'organisation d'une école communale ne commence en fait qu'en 1859 avec l'installation de deux sœurs de la Croix de Chavanod dont la congrégation a été fondée en 1838 par Claudine ECHERNIER originaire de Féternes pour former des institutrices d'écoles primaires. Louise FOL instruit les garçons dans la maison de Gabriel LAURENT à Verlagny. Ludovica BERLIOZ s'installera dans une salle du château pour instruire les filles. Il restait entendu que les enfants les plus âgés continueraient d'aller à l'école d'Evian. La Commune s'engage à budgéter annuellement les dépenses correspondant à l'entretien de deux régentes. En contre partie, la supérieure des sœurs, Louise MERMIER, "s'oblige à faire instruire les enfants de Neuvecelle par les sœurs destinées pour régentes, de tout ce qui sera prescrit par monsieur le Proviseur Royal aux Etudes en Chablais. En particulier,

- pour les filles, "de les faire instruire sur les meilleurs principes de lecture, d'écriture, de leur apprendre à coudre, à tricoter, à raccourcir,"

- pour les garçons, "de les faire instruire sur les meilleurs principes de lecture, d'écriture, de calcul des nombres, de leur apprendre à devenir des communiers compétents et instruits." Les classes ouvriront le 23 mars 1859, un peu plus d'un an avant l'annexion de la Savoie à la France.

L'école de Jules Ferry

A partir de 1860, le fonctionnement de l'école entre dans le système français. En 1864, la Commune fait construire une maison d'école où les filles et les garçons étaient réunis dans deux classes différentes sous la direction des sœurs. En 1866 est nommé le premier instituteur laïc, M. BRUCHON. L'école des filles sera laïcisée en 1886 et confiée à Mile LAVILLE.

En 1880 fut créé une école de hameau à Grande Rive. Les attendus du Conseil ne manquent pas de saveur. "Le Maire expose au Conseil que la maison d'école communale de cette commune est située au hameau de Verlagny, c'est-à-dire à une distance d'environ mille cinq cents mètres de la Grande Rive avec une pente considérable ce qui, en hiver, rend impossible aux enfants de ce hameau l'accès des écoles.

Que le dit hameau, qui comprend une population de 190 habitants fournirait au moins 25 à 30 élèves à une école mixte si l'on en créait une pour enfants de 6 à 10 ou 11 ans.

Que cette création est d'autant plus nécessaire que, comme il est dit ci-dessus, les enfants de Grande Rive ne peuvent fréquenter les écoles communales de Neuvecelle pendant l'hiver à cause de l'état des chemins et la longueur du parcours à faire pour se rendre de leur hameau à l'école par les mauvais temps.

D'autre part, il y a lieu de faire observer que le chemin qui conduit de Grande Rive au hameau de Verlagny a été pratiqué au milieu des vignes et vergers de la commune et que ces pauvres petits enfants sont malheureusement trop souvent tentés de se livrer à la rapine pendant l'été au lieu de fréquenter les écoles.

Il en résulte que le degré d'instruction dans ce hameau de Grande Rive composé cependant d'une population active, intelligente et travailleuse, est encore plus bas que dans les montagnes les plus reculées.

Cet état de choses ne peut durer plus longtemps, surtout aujourd'hui que toutes les communes sont bientôt pourvues d'écoles de hameau."

La première régente fut Mile BURLET.

En 1882 fut créé une école enfantine. D'abord installée dans la salle de la mairie, elle fut intégrée dans la maison d'école qui avait été réparée et agrandie en 1884 et confiée à Mme CRETALAZ.

Une enquête de 1888 nous renseigne sur le fonctionnement de l'ensemble des écoles de Neuvecelle. Les programmes sont plus étoffés et communs aux garçons et aux filles. Les filles apprennent à compter "pour gérer le budget de la famille si elles sont pauvres ou de pas gaspiller si elles sont riches"...

A part la suppression de l'école enfantine en 1921 faute d'élèves, l'installation de l'électricité en 1924 et la construction d'une cour équipée de WC en 1941, la structure de l'école de 1882 est restée la même jusqu'à l'incendie accidentel du bâtiment mairie-écoles le 18 septembre 1944.

BRÈVE HISTOIRE DE L'ÉCOLE À NEUVECELLE

Incendie de la mairie-école le 18
septembre 1944.

La reconstruction donne lieu à d'âpres discussions. Une proposition avait été faite de déplacer le nouveau bâtiment en face du Petit Ermitage, avenue Rouffin : il y avait de l'espace pour ajouter un stade à l'école, la famille Cachat donnait le terrain, le Préfet de la Haute-Savoie Irénée REVILLARD, originaire de Neuvecelle, accordait le maximum de subventions. Finalement par 9 voix contre 4, le bâtiment, dont les plans sont confiés à l'architecte Salomon d'Evian sera reconstruit à son emplacement. La majorité reste à l'Est du ruisseau de Forchex... Les nouveaux locaux comprennent 3 salles de classe, une salle de secrétariat de mairie et une salle de conseil au rez de chaussée et 3 logements d'instituteurs au premier. Ils seront ouverts à la rentrée scolaire 1951. En attendant la mairie avait émigré au café de Verlagny (où se maria en particulier Antoine LAZARETH en 1950) et les classes d'école dans le bâtiment Zanni (qui devint propriété Fabrello avant d'être récemment démoli). Il y eut même l'ouverture d'une classe mixte provisoire au château de Neuvecelle (qui avait été anciennement l'école des filles) pour quelques mois avant la fin des travaux au mois de mars 1951.

L'école d'aujourd'hui

Cette situation durera vingt ans. Avec la construction des premiers lotissements des familles nouvelles s'installent dans la Commune. L'école doit s'adapter. En décembre 1971 le maire, Robert MAGNIN, propose de construire un groupe scolaire à Milly. L'idée est de prendre en compte l'évolution de la population et de libérer le bâtiment Ecole-Mairie pour en faire la Mairie. Le projet se réalisera par étapes.

A la rentrée 1972, l'école de hameau de Grande Rive est transformée en école maternelle. Un ramassage scolaire est mis en place pour conduire à Grande Rive les enfants de la classe infantine et amener à Verlagny ceux du primaire.

A la rentrée 1978, une 3^{ème} classe de primaire est créée dans les locaux du Clos Cachat.

Au mois de février 1980, la classe maternelle de Grande Rive est transférée à Verlagny.

En avril de la même année, ouverture de trois classes primaires dans le nouveau groupe scolaire de Milly.

En septembre 1986, rentrée à la nouvelle école maternelle intégrée au groupe scolaire, ouverture de la cantine et restructuration de la Mairie.

En septembre 1989, ouverture de deux nouvelles classes primaires à Milly.

Le projet du Groupe Scolaire Robert Magnin est achevé. Il offre la possibilité de trois classes maternelles et cinq classes primaires avec la possibilité d'utiliser les locaux annexes pour une neuvième classe.

La question qui se pose aujourd'hui ne concerne plus un manque d'espace mais bien un déficit d'effectif. Bien que la population de Neuvecelle continue d'augmenter, le nombre d'enfants scolarisables diminue. Entre les deux derniers recensements, la population est passée de 2200 habitants en 1998 à 2600 en 2008. A la rentrée 2009, une classe de primaire a dû être fermée par manque d'élèves...

Louis DURET



HISTOIRE LOCALE

DRAME SUR LE LAC LÉMAN

Trois bateaux de pêche pris
dans la tempête
du 20 février 1879

Comme tous les grands plans d'eau, le Léman, avec son régime de vents complexes et capricieux a été le théâtre d'accidents et de catastrophes. La plus meurtrière a été le naufrage d'un bateau de promenade, la Fraidou, qui chavira devant Ripaille le dix-huit août 1969, à cent mètres de la côte, faisant vingt-quatre victimes dont treize enfants. Le 7 août 1970, c'est un nouveau drame. La Sainte-Odile embarque une lame devant Yvoire et se retourne avec vingt-six passagers. Le bilan sera de sept noyés. La chronique a gardé depuis le XIX^{ème} siècle le souvenir de barques qui chaviront, surprises par la tempête ou de bricks surchargés qui se retournent et coulent bas. L'almanach du Messager Boiteux de 1880 relate le naufrage de trois bateaux de pêche pris dans la tempête du 20 février 1879.

Sur l'embarcation qui s'est perdue devant Cully, il y avait : BRACONNAY François, 38 ans; MILLET Pierre Louis dit Pierrolot, 50 ans; BRACONNAY Mathieu dit le Benard, 44 ans et BONNEVIE Charles Albert, 27 ans. Tous les quatre de Grande Rive.

Sur celle qui s'est brisée sur les rochers de La Tour de Peilz : MUSY Pierre dit Masson, 37 ans; BRACONNAY Jean dit la Jambe, 41 ans; MUSY Pierre Louis dit Lilon, 57 ans et MUSY François dit Grosjean, 36 ans, seul rescapé. Tous les quatre de Grande Rive.

Sur celle qui s'est fracassée contre la jetée du Grand Hôtel de Vevey : BOCQUET Jean, 48 ans, de Petite Rive; AMOUDRU Claude, 50 ans, de Petite Rive; JACQUIER Maurice, 40 ans, de Lugrin et MILLET Roch, 48 ans, de Grande Rive.

Seul le corps de MUSY Pierre Louis dit Lilon a été retrouvé sur la grève vaudoise (c'était l'arrière grand père de Lucien, Marie-Françoise; Madeleine et Anne-Marie). Un jugement du tribunal de première instance de Thonon confirmera le décès des 10 autres disparus.

Louis DURET.

La plupart des victimes étaient
de Grande-Rive.

Chacun se rappelle le souvenir de l'affreuse tempête qui dans la nuit du 20 février 1879 a fait sentir ses sinistres effets dans une bonne partie de l'Europe occidentale et spécialement sur les contrées qui avoisinent les rives du Léman. Voici les principaux épisodes d'un drame qui dans cette nuit mémorable a eu les conséquences les plus douloureuses pour le village de Grande Rive.

Grande Rive est un hameau à un kilomètre de distance d'Evian, puis un peu plus loin celui de Petite Rive. Ces deux noms, le premier surtout, a fait tristement parler de lui par les trois naufrages du 20 février 1879. Sur 11 victimes 9 en effet demeuraient dans le premier de ces hameaux.

Grande Rive compte une vingtaine de maisons de chétive apparence, à part l'excellent petit hôtel du Léman. Toutes les constructions sont anciennes et éveillent l'impression de la pauvreté. Sur la grève, sur les nyers qui bordent la route, des filets sont étendus. Autour du village et entre les maisons on voit des jardins, des vignes enlaçant de leurs rameaux les cosses des châtaigniers. Tous les hommes qui habitent ce paisible hameau sont pêcheurs; la moitié de leur existence se passe sur le lac et l'autre moitié à bêcher quelque lopin de terre. Depuis le milieu de janvier jusqu'au commencement de mars la pêche est très active. C'est le temps de la grande fôra qu'il faut aller chercher bien avant dans le lac dans les eaux profondes. Chaque bateau part monté par quatre hommes, deux pour tirer les filets et deux pour tirer les rames pendant l'opération. Les filets se tendent le soir.

Le 20 février 1879, depuis huit jours en raison de certaines circonstances défavorables, les filets n'avaient pas pu être relevés. Plusieurs pêcheurs en ressentaient de l'impatience. Bref à 1 heure ce jour là on vit un bateau quitter la rive et aussitôt chacun de se dire : ceux là y vont, allons y tous! Au bout de quelques instants, vers 2 heures 7 à 8 bateaux voguent au large. Tous sont partis contents, quelque chose dans l'air faisait espérer une bonne pêche... Heureusement que tous sont partis à temps : 1 heure plus tard il n'en revenait pas un et au lieu de 11 victimes il aurait fallu en compter 30. Vers 5 heures en effet le temps s'assombrit, le ciel se met à l'orage. A la tombée de la nuit un vent violent se déchaîne. Il souffle soit de Genève soit des hauteurs de St Paul. Des feuilles de hêtre tourbillonnent dans l'air à de grandes hauteurs et viennent tomber en plein lac "Présage de tempête s'écrient les plus anciens bateliers. La tourmente donne sur la montagne! Sauvons nous, ramons ferme et rentrons". Tous suivent le conseil et rentrent au port à temps sauf trois embarcations qui manquent à l'appel. On les voit en plein lac à 6 heures du soir. La première s'aperçoit au large d'Amphion. Elle est montée par 4 pêcheurs de Grande Rive. Ils croient échouer devant Cully, se perdant corps et bien sans laisser trace de leurs personnes. La seconde embarcation vogue à quelque distance d'Evian. Son équipage est composé d'hommes du même endroit. Ils iront se briser contre les murs et les rocs de La Tour de Peilz, un seul survivra. Le troisième bateau commandé par un batelier de Petite Rive est plus au levant devant la Tour Ronde. Il ira se fracasser celui là contre la jetée du Grand Hôtel de Vevey.

SARL **R. JACQUIER**
électricité

ZA DE MONTIGNY
 MAXILLY SUR LEMAN
Tél. 04 50 75 22 52
 Fax. 04 50 75 45 13
 74500 EVIAN LES BAINS

BATIMENT - INDUSTRIE - ECLAIRAGE PUBLIC
 CHAUFFAGE - ALARMES
 SIGNALISATION - MISE EN LUMIERE



FORAGE DIRIGÉ

Travaux sans tranchée

Nous vous proposons une nouvelle offre de service pour la réalisation de tout types de travaux de réseaux. C'est le travail en forage dirigé jusqu'à 100 m et jusqu'à 200 mm de diamètre.

Réseaux secs
 Réseaux humides

Les avantages du forage :

- Pas de remise en état
- Pas de gêne de circulation
- Coût environnemental (pas de rotation de camion)
- Gain de temps
- Fiabilité des recollements
- Coût des travaux similaire au coût traditionnel

DAZZA S.A.
 ENTREPRISE DE TRAVAUX PUBLICS
 PONT DE DRANSE - BP620 AMPHION
 74506 EVIAN cedex Tél. 04 50 83 14 14
 www.dazza.fr - e-mail : info@dazza.fr

HISTOIRE LOCALE

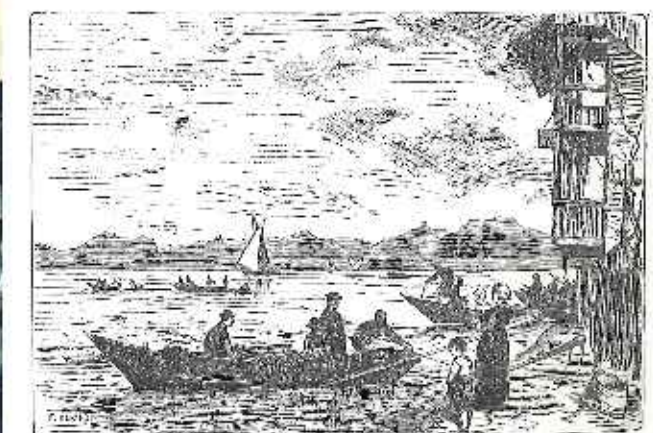
Ces 12 hommes en péril laissent 21 enfants sur le rivage dont 16 de moins de 15 ans. Aussi ces braves pêcheurs luttent-ils avec l'énergie du désespoir contre les vagues et le vent en furie qui les chassent loin de leurs foyers. Qu'il serait donc doux de les attendre car Dieu sait que leurs bras y sont nécessaires. Mais c'est en vain. La tempête augmente encore de violence. Des lames énormes les précipitent tantôt au fond de vrais gouffres béants, tantôt les font courir sur le sommet des vagues. Les assauts du vent se succèdent avec une force inouïe et pour comble de malheur l'obscurité! Pas de lune! Pas d'étoiles! Une nuit noire dans toute sa sombre horreur...

*Mais laissons raconter le seul
 qui nous soit revenu du
 naufrage.*

"Depuis 6 heures nous avons lutté sans relâche cherchant toujours à regagner Grande Rive ou tout au moins Meillerie. Mais c'était inutile, nous sentions que nous allions être jetés sur la côte vaudoise. Aussi notre unique espoir a-t-il été à la fin de gagner le port de La Tour. En route, nous cassons deux rames, brisons les liens que nous remplaçons par nos mouchoirs. Au bout de deux heures et demie nous apercevons des lumières sur la côte suisse. Nous étions devant Corsier et près de l'embouchure de la Veveyse. Voici les quais de Vevey. Là, la tempête semble redoubler de colère. Nous sommes perdus, crie le patron! Après quoi, bien que brisés de fatigue, ne pouvant plus remuer ni bras ni jambes, nous avons encore la force de crier ensemble trois fois Au Secours! Nous sommes perdus! Personne ne nous répond. Poussés par la vague nous nous laissons jeter du côté de La Tour. Tout à coup nous nous sentons soulevés par une lame énorme résultant sans doute d'une vague d'attaque et d'une lame de retour. Notre bateau tourne sans dessus dessous. Nous nous ne reverrons plus. Moi, je touche le fond de l'eau, je remonte, je heurte de la tête notre bateau, je redescends et je ne sais comment je me sens jeté sur le rivage par une grande vague. Un pieu solidement planté se trouvant là providentiellement, je m'y cramponne, je reprends haleine entre chaque lame qui me couvre, puis profitant d'un long retrait de vague, je remonte la rive en marchant à quatre pattes et en appelant au secours. Un brave passant venant de Vevey m'entend. Il m'entraîne jusque dans une maison voisine, la pension Comte où j'ai été soigné comme l'enfant de la famille. Personne ne saura jamais ce que ces braves gens ont été bons pour moi. Je ne l'oublierai jamais! Ah respect pour la Suisse et tous les bons coeurs qui y demeurent."

Pendant que ces choses se passent à Vevey, que se passait-il au village abandonné? Que de larmes! Quelle angoisse! La tempête faisait rage. Trois hommes, pour avoir des nouvelles et rendre des secours, avaient été envoyés du côté de Meillerie. Ils reviennent sans avoir rien vu ni rien appris. Un seul survivant et un cadavre, c'est tout ce qui rentrera au hameau de Grande Rive, de ces trois embarcations dont les épaves ont jonché la rive vaudoise. Une semaine après le sinistre nous entrons dans quelques demeures de ces familles en deuil. Un voile de tristesse semble couvrir le village de Grande Rive. Sur le seuil des portes au fond des petites ruelles, des groupes de femmes causent à voix basse. Leurs yeux sont rouges d'avoir trop pleuré... Nous repartons le coeur navré des tristesses dont nous avons été témoin, aussi fermement résolu à tenter quelque chose en faveur de ces pauvres gens. 12.000 francs en effet ont été recueillis dont 2.000 francs environ dans le canton de Vaud et à Genève. Sur cette somme, 9.000 francs ont été placés par le Comité de Secours d'Evian à la Caisse d'Epargne de Thonon en faveur des enfants des victimes.

Ainsi si le malheur fait verser des larmes, il rapproche aussi les coeurs au dessus de toutes les barrières religieuses, politiques ou nationales. Il fait tomber plus d'un préjugé. Il apprend à aimer et à donner."



Pêche à la jéra, F. Rouan, «Messager boiteux», 1850.

